



Rhône-Alpes, Ain  
Oyonnax  
13 place des Déportés 1944

## **École primaire supérieure, puis École pratique de commerce et d'industrie, puis École nationale professionnelle, dite des matières plastiques, actuellement Lycée d'enseignement général et technologique Paul-Painlevé**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA01000573  
Date de l'enquête initiale : 2015  
Date(s) de rédaction : 2015  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées  
Degré d'étude : monographié

### **Désignation**

Dénomination : école primaire, école professionnelle, lycée  
Précision sur la dénomination : lycée d'enseignement technologique et général  
Appellation : des matières plastiques, Paul-Painlevé  
Parties constituantes non étudiées : cour, terrasse en terre-plein, jardin

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2015, AE, 715

### **Historique**

Créée en 1879, l'École primaire supérieure d'Oyonnax ouvre ses portes en 1885. Les plans sont établis par Marie-André-Félix Bellemain, architecte lyonnais, et le lieu d'implantation choisi à l'écart et sur les hauteurs de la ville. La construction, réalisée par l'entreprise Tête, est achevée fin 1884 et la réception définitive prononcée le 27 avril 1885. En 1903, la mairie souhaite améliorer les services scolaires en raison de classes surchargées. Anticipant l'agrandissement de l'école, elle acquiert une parcelle de terrain dépendant des immeubles Tronchet ; le procès-verbal d'adjudication est dressé par Maître Ulliet, notaire à Oyonnax. Un devis est établi par l'architecte Tournier et présenté en séance du 18.10.1905 ; il porte uniquement sur la transformation d'une cave en laboratoire de physique-chimie. En 1909 l'école prend le nom d'École pratique de commerce et d'industrie ; elle s'agrandit entre 1911 et 1916 par la création de nouveaux bâtiments organisés sur plusieurs niveaux en terrasse. Les travaux sont réalisés par l'architecte oyonnais Léopold Lavaud. En 1932, l'école devient École nationale professionnelle et deux ans plus tard, École nationale des matières plastiques ; elle prend le nom de Paul-Painlevé en 1937. Un nouvel agrandissement est entrepris en 1934, sous maîtrise d'œuvre de Michel Cuminal, architecte lyonnais. Il prévoit la création d'un nouvel internat et d'ateliers et la transformation de l'existant par surélévation de ceux construits par Bellemain et Lavaud. Dans les années 1950-1960, des projets d'agrandissement sont à nouveau élaborés mais non réalisés. En 1994-96, un nouveau bâtiment est édifié au nord de la parcelle par la Région Rhône-Alpes sous maîtrise d'œuvre des architectes Minassian et Peillon.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle (), 2e quart 20e siècle (), 4e quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 20e siècle ()

Dates : 1884 (daté par source), 1916 (daté par source), 1934 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Gabriel Tête (entrepreneur), Léopold Lavaud (architecte communal, attribution par source, ?), Michel Cuminal (architecte, attribution par source), Marie-André-Félix Bellemain (architecte, attribution par source, ?), Agence d'architecture UAM (maître d'œuvre, attribution par source)

## Description

Les bâtiments s'articulent selon un plan rectangulaire et s'organisent autour de deux cours de niveaux différents. Le corps de bâtiment principal, flanqué de deux pavillons d'angle, abrite l'administration et le logement du proviseur. Côté cour, il est prolongé par deux ailes en retour. L'ensemble est couvert d'un toit à deux pans et croupe en tuiles mécaniques. L'aile sud-ouest ne comporte qu'un seul étage ; sa structure a été fortement modifiée par le percement de larges baies vitrées dans la partie centrale de l'étage et par la création d'un toit métallique légèrement bombé.

La première cour est étagée sur trois niveaux ; deux escaliers droits longeant les ailes nord-ouest et sud-est permettent de passer d'un niveau à l'autre. La terrasse intermédiaire est végétalisée ; des bancs y ont été installés ainsi qu'une sculpture (étudiée). Un quatrième corps de bâtiment perpendiculaire aux deux ailes ferme la cour au sud-est. Il s'élève sur deux niveaux et est couvert d'un toit en tuiles mécaniques à deux pans et croupe. Il délimite au nord-ouest la deuxième cour, autour de laquelle se développent trois corps de bâtiments en U, comprenant trois niveaux d'élévation et couverts de toits en tuiles mécaniques à deux pans et croupes.

L'entrée du lycée est actuellement située entre le bâtiment de l'administration et l'extension. Cette dernière est constituée d'un corps de bâtiment de plan semi-circulaire, la façade principale concave permettant de dégager l'espace qui la sépare de l'aile nord-ouest du lycée. Elle a été doublée en profondeur, dans la partie faisant face à l'extension, par l'ajout d'un corps de bâtiment en béton et bois, porté par deux piliers en béton, et couvert en terrasse. Un préau fermé au nord par une verrière de forme convexe assure la transition entre l'extension et les anciens bâtiments.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ; calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit ; brique ; béton enduit

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique, matériau synthétique en couverture

Plan : plan régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 2 étages carrés

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; terrasse

Escaliers : escalier dans-œuvre : escalier tournant à retours, en charpente, suspendu ; escalier dans-œuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie ; escalier de distribution extérieur : escalier droit, en maçonnerie

Autres organes de circulations : ascenseur

## Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

## Statut, intérêt et protection

L'actuel lycée Paul-Painlevé est l'œuvre de plusieurs architectes représentant les courants fonctionnaliste et moderne de la fin du 19e et de la première moitié du 20e siècle : Marie-André-Félix Bellemain pour la construction de l'École primaire supérieure (1884-1886), Léopold Lavaud, architecte de la commune, pour les travaux d'agrandissement entre 1912 et 1916, Michel Cuminal, pour la transformation en école nationale professionnelle des matières plastiques en 1934-36, qui modifie en profondeur les bâtiments d'origine.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété de la Région Auvergne-Rhône-Alpes)

## SYNTHESE

### 1. HISTORIQUE

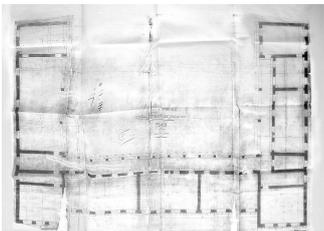
#### *L'École primaire supérieure (1881-1909), par Marie-André-Félix Bellemain.*

Bien que créée en 1879 (AD Ain, 2 O 11 - Oyonnax), l'École primaire supérieure d'Oyonnax a dû attendre 1884 avant d'accueillir ses élèves. En 1881, le conseil municipal d'Oyonnax, constatant l'état insalubre des bâtiments accueillant les écoles de garçons installées dans l'ancienne maison d'habitation de la famille Gallet, et souhaitant profiter des " dispositions bienveillantes de la loi du 1er juin 1878 portant création d'une caisse spéciale pour l'établissement et l'amélioration des bâtiments scolaires ", décide de construire un nouvel édifice pour abriter son École primaire supérieure (délibération du 2.9.1881, AD Ain, 2 O 6). Pour ce faire, la commune ne dispose cependant d'aucune autre ressource que le prix qu'elle pourra retirer de la vente de la maison Gallet, estimée à environ 20000 frs ; elle décide donc de demander une subvention à l'État, lequel participera à hauteur de 80000 frs (AD Ain, 2 O 6 : extrait du registre des PV des délibérations du conseil départemental, séance du 9.11.1881) et d'instaurer une imposition extraordinaire pour rembourser l'emprunt de 55000 frs

contracté auprès de la Caisse des Écoles (lettre du maire d'Oyonnax au Préfet de l'Ain, 15.9.1881, AD Ain, 2 O 6). Les plans sont établis par Félix Bellemain, architecte lyonnais, et le lieu d'implantation choisi à l'écart de la ville, et sur les hauteurs, au lieu-dit " Sur la Ville " ; le montant estimatif du devis s'élève à 160000 frs. Le projet et les plans sont soumis à l'inspection primaire de Nantua, qui donne un avis favorable le 6 novembre 1881 (Ibid.) Le rapport de l'inspecteur à l'inspection d'Académie de Bourg-en-Bresse souligne que " le projet (...) semble bien conçu, l'ensemble de la construction judicieusement ordonné (...) comporte tout ce qu'exige la bonne installation d'un établissement de ce genre même avec les développements que l'école pourra prendre plus tard ". Malgré la difficulté d'évaluer précisément les effectifs futurs de l'établissement (34 élèves en 1881), ce rapport insiste sur le fait que la population d'Oyonnax est en augmentation constante du fait d'une activité industrielle croissante (pour la fabrication de peignes notamment) et que la commune ne possède encore aucun établissement d'instruction primaire supérieure (AD Ain, 2 O 6), utile au développement même de cette industrie. En novembre 1882, les plans sont envoyés pour approbation au Ministère de l'Instruction publique, qui tarde à répondre. En janvier 1883, le maire d'Oyonnax demande au sous-préfet de Nantua de relancer le ministère : " le moment est venu de mettre en adjudication les travaux de construction, pour les voir très avancés à la fin de cette année, d'autant plus que le besoin de ces nouvelles écoles se fait de plus en plus sentir " ; l'autorisation de travaux est délivrée le 10 février suivant, après modification des plans selon les indications du Comité des bâtiments scolaires (AD Ain, 2 O 6). La construction, réalisée par l'entreprise Tête, est achevée fin 1884 et la réception définitive prononcée le 27 avril 1885 (Ibid.). La commune se heurte toutefois à d'importantes difficultés financières pour achever les aménagements intérieurs : ne pouvant suivre les propositions de l'architecte, elle préconise l'emploi de matériaux moins nobles pour le mobilier. Bien que les archives soient muettes à ce propos, il est très probable que l'école ouvre à la rentrée de 1885.



L'École primaire supérieure, avt 1900 (coll. part)



Plan du rez-de-chaussée, par L. Lavaud, 1912 (AD Ain, 2 O 6)

Les cartes postales anciennes et un plan dessiné par Louis Lavaud vers 1912 montrent un édifice conçu selon un plan en U, avec un corps de bâtiment principal s'élevant sur deux niveaux (rez-de-chaussée surélevé en raison de la déclivité du terrain et un étage carré), deux pavillons d'angle sur trois niveaux, et deux ailes en retour s'élevant d'un seul niveau et formant cour. La construction est en moellons enduits sans chaîne d'angles et pierre de taille (calcaire) pour les encadrements de fenêtres, soulignés par des jambages. Au rez-de-chaussée, les jambages et les linteaux se rejoignent de baie à baie pour former un décor géométrique jouant sur la polychromie des matériaux, animant la surface de motifs rectangulaires entre les travées, et d'un mouvement ondulatoire au niveau des linteaux cintrés. L'entrée est marquée au niveau des trois travées centrales par un fronton triangulaire. Coté cour, une galerie à portique court le long du bâtiment principal et de l'aile sud-est.

En 1903, la mairie souhaite améliorer les services scolaires en raison de classes surchargées (délibération du 17 novembre 1903, AD Ain, 2 O 6) et demande la création d'un 5<sup>e</sup> poste de professeur. A cette époque, deux sections coexistent, l'une générale et l'autre industrielle, certains cours étant communs aux 2 sections. Pour une meilleure organisation de l'enseignement, il est proposé de séparer les deux filières et que chaque section ait ses propres professeurs. Anticipant l'agrandissement de l'école, la commune acquiert une parcelle de terrain dépendant des immeubles Tronchet (section cadastrale A12, parcelle 254B ; délibération du 16.8.1904) ; le procès-verbal d'adjudication est dressé par Maître Ulliet, notaire à Oyonnax. Le sous-préfet de l'Ain appuie cette demande (Ibid.), arguant non seulement de l'insuffisance et du mauvais état des locaux, faute d'entretien, mais aussi de la petitesse de la salle de travail manuel et de l'absence d'une salle de physique-chimie et de locaux de stockage du matériel. Par ailleurs, l'internat ne possède ni bains, ni buanderie, ni infirmerie, et le nombre de dortoirs y est insuffisant. Un devis est établi par l'architecte de la Ville Tournier et présenté au conseil municipal le 18 octobre 1905 ; mais il porte uniquement sur la transformation d'une cave en laboratoire de physique-chimie.

### *L'École pratique de commerce et d'industrie (1907-1932) : 1er agrandissement, par Louis Lavaud*

Les écoles pratiques de commerce et d'industrie ont été instituées par la loi du 26 janvier 1892, à l'effet de former des employés de commerce et des ouvriers habiles et instruits (art. 69) : « Les écoles primaires supérieures professionnelles, dont l'enseignement est principalement industriel ou commercial, relèveront à l'avenir du ministère du commerce, de l'industrie et des colonies, auquel elles seront transférées par décret, et prendront le nom d'Écoles pratiques de commerce et d'industrie ». Elles sont placées sous la double tutelle des Ministère de l'Instruction publique et du Commerce et de l'industrie, et peuvent être créées par les départements ou les communes, soit directement, soit par voie de transformation d'une école primaire supérieure déjà existante, ce qui sera le cas pour Oyonnax (délibération du conseil municipal, 16 octobre 1907, AD Ain. 2 O 6). Le 20 juin 1893, le ministre du commerce adresse aux préfets une circulaire qui détermine le caractère de ces nouvelles écoles et les services qu'elles sont appelées à rendre : « Les écoles pratiques diffèrent essentiellement des écoles primaires supérieures dans lesquelles une part est faite à l'enseignement professionnel et qui ont simplement pour objet la préparation à l'apprentissage. Pour éviter toute confusion, il importe de préciser le caractère des premières : elles sont destinées à former des employés de commerce et des ouvriers aptes à être immédiatement utilisés au comptoir ou à l'atelier (BUISSON, F., 1911, en ligne) ». Elles assurent ainsi un enseignement général mais répondent aussi aux besoins du commerce et de l'industrie de posséder des ouvriers ayant des connaissances théoriques suffisantes et rompus à la pratique de l'atelier.

La transformation de l'école primaire supérieure d'Oyonnax en école professionnelle avec création d'une section industrielle et commerciale a été amorcée dès les années 1890 (AD Ain, 2 O 11, liasse 1), mais a mis plusieurs années à être entérinée. Initiée par le conseil municipal en 1891 (séance des 18 juin et 27 août 1891), elle n'était toujours pas actée en 1898, et fut relancée en 1909. L'objectif initial était de développer l'enseignement du dessin et du travail manuel, et d'adapter l'enseignement et la formation des élèves aux besoins de l'économie locale, qui repose essentiellement sur l'industrie du bois tourné et gravé, et du peigne. Oyonnax se développe en effet considérablement à partir des années 1890 : sa population passe de 4500 habitants en 1896 à 9000 en 1911, grâce à un boom de la fabrication de peignes et accessoires de mode en celluloïd (SOWERVINE, 2011, § 15). La vocation de l'école est ainsi clairement affirmée : il s'agit de préparer de bons ouvriers connaissant bien le dessin industriel, et de développer leur créativité pour la fabrication de nouveaux modèles. La Ville acquiert donc pour l'agrandissement de l'école une nouvelle parcelle, mitoyenne de la précédente (section A 12-253) auprès de M. Ballet, lequel est également maire d'Oyonnax (voir ill., IVR82\_2015010069NUCA ; AD Ain. 2 O 6, délibération du 16.10.1907). Les travaux sont en partie financés par le Ministère du Commerce et de l'industrie, qui verse en sept annuités une subvention d'un montant total de 98 500 francs (les versements s'échelonnent de 1912 à 1916), le reste l'étant par un emprunt de 160 000 francs (Ibid., délibération du 1.12.1911). La maîtrise d'œuvre est confiée à Léopold Lavaud, architecte de la commune. Estimés à 239 764 francs hors honoraires, les travaux, qui nécessitent la création et le nivellement de trois cours superposées, séparées par des murs de soutènement et reliées entre elles par des marches, sont conduits en plusieurs tranches : la 1ère pour le " bâtiment du peigne ", la 2ème pour le prolongement de l'aile gauche en terrassement, la 3ème pour le mur de clôture, et permettent la mise en place d'un chauffage central ; ils sont achevés en 1911.

Avant que sa transformation en école professionnelle ne soit officialisée, l'école était déjà bien équipée en outillage. Quand la Ville, en 1898, émet à nouveau le vœu que son école soit érigée en école professionnelle, devienne départementale et prenne nom d'école pratique de commerce et d'industrie (AD Ain, 2 O 11 : délibération du 24.2.1898), l'école primaire supérieure comprend déjà 3 salles d'étude, des ateliers de menuiserie, tournerie, découpage, ajustage, une forge, un dortoir pour 50 élèves, et des logements pour deux professeurs et un directeur. Après un avis très favorable de l'inspection d'Académie (Ibid., 3.8.1898), le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts sanctionne son changement de statut par un arrêté en date du 24 juillet 1899, lequel prévoit également la création d'un poste pour un 3e professeur. Un second arrêté en date du 3 décembre 1900 entérine la création d'une section industrielle et d'un 4e emploi de professeur. En 1900, l'école accueille 94 élèves répartis en 3 classes de 22, 36 et 36 élèves. Pourtant l'école conserve l'appellation d'école primaire supérieure ; peut-être le refus de son affectation au département (laquelle aurait induit, en vertu de la loi du 11 octobre 1880, des dépenses supplémentaires pour l'État) a-t-il " refroidi " les élus pour approuver son changement de statut, faute de budget suffisant. Ce n'est qu'en 1909 que le conseil municipal adresse une nouvelle requête au préfet, qui approuve le changement de statut de l'école ; un nouvel arrêté est pris par le Ministère de l'Instruction publique le 1er octobre 1909 pour entériner le passage de l'école sous tutelle du Ministère du Commerce et de l'industrie.

## L'École nationale professionnelle des matières plastiques (1934-1960) : 2ème agrandissement, par Michel Cuminal



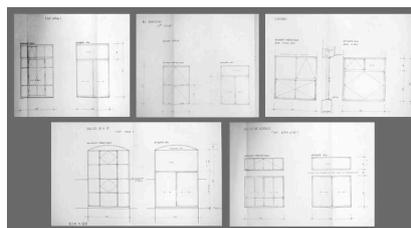
L'École nationale des matières plastiques, ap. 1937 (coll. part)

A partir de 1928, l'école se dote de matériel permettant le moulage par compression des matières plastiques (celluloïd et bakélite notamment). En 1932, l'école devient École nationale professionnelle et deux ans plus tard, École nationale des matières plastiques ; elle prend le nom de Paul-Painlevé en 1937 (<http://paul-painleve.elycee.rhonealpes.fr>), en hommage au ministre qui avait œuvré à sa création. Sa fréquentation étant croissante, un nouvel agrandissement est entrepris en 1934, sous maîtrise d'œuvre de Michel Cuminal, architecte lyonnais également établi à Paris (AD Ain, 3 Z 401). Ce dernier prévoit la création de nouveaux bâtiments (notamment d'un nouvel internat), et la transformation de l'existant par surélévation de ceux construits par Bellemain et Lavaud. La réalisation est prévue en plusieurs phases, l'école devant continuer de fonctionner pendant les travaux. Les matériaux déposés (pierre de taille Villebois et de Colombier et moellons) sont prévus en remploi, les surélévations et ajouts en béton armé, avec passage sur l'ensemble des façades d'un enduit au mortier bâtard avec badigeon au silexore. A l'intérieur, les cloisons sont réalisées en brique creuse, les parquets déposés et remplacés par des carrelages. L'aspect des bâtiments est ainsi profondément modifié et affirme son caractère moderne.



Plan masse, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

La partie centrale du bâtiment de l'administration (actuel bâtiment A) est surélevée après dépose de l'escalier, l'aile nord-ouest, comprenant préau, classes et ateliers, est surélevée de 2 étages (le premier pour les chambres des maîtres et des domestiques, le second pour le dortoir) et percé d'ouvertures nouvelles ; les escaliers extérieurs reliant les terrasses sont couverts de marquises en béton armé encastrées dans les maçonneries en pierre de taille, avec dalles de verre de format 14x14. Le bâtiment dit des arts ménager (aile sud-est, actuel bâtiment F) est prolongé, avec construction d'arcades et préau, et raccordé au précédent ; la cuisine et le réfectoire qu'il abrite sont agrandis. L'infirmerie, qui s'inscrit dans le prolongement du bâtiment des arts ménagers, semble avoir été édifée à cette date à l'emplacement d'un bâtiment précédent : elle est prévue pour accueillir également un médecin et un dentiste. Sur la dernière terrasse, le nouvel internat vient clore le quadrilatère, après démolition des murs de soutènement ; sa construction mélange béton et moellons en remploi, avec parement en pierre de taille. Une marquise en béton armé translucide avec dalles de verre et joints en ciment répond à celle édifée dans le corps de bâtiment qui lui fait face. Dans le prolongement de ce dernier (aile nord-ouest, actuel bâtiment B) est édifé le nouvel atelier de mécanique, ce qui permet de relier l'internat aux ateliers de matière plastique existant en fond de parcelle au sud, avec en retour d'équerre un autre nouveau bâtiment destiné au laboratoire. La plupart des menuiseries bois existantes sont conservées ou refaites en chêne (à l'identique ?) ; sur le bâtiment de l'administration, les fenêtres sont pourvues de volets roulants en bois ; des parquets à l'anglaise sont posés sur les sols. Des menuiseries métalliques dessinées par Cuminal sont installées partout ailleurs : croisées en fer et à guillotine pour les fenêtres (voir ill. ci-dessous), dormant en fer et partie ouvrante composée de montants et traverses en fer de 40x20 avec ornements forgés dans le bas, pour la porte sur rue du hall principal, et grille de clôture le long du bâtiment de l'administration (voir ill. IVR82\_20160100010NUCA). L'agrandissement de l'école entraîne une redistribution ou un changement d'affectation de certains locaux.



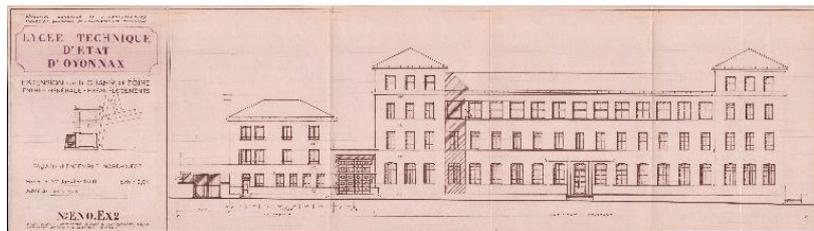
Châssis des fenêtres : état d'origine et schéma de principe des ouvrages retenus, 1983 (AD Ain, 1045 W 42)

Pendant la Seconde guerre mondiale, l'école est utilisée comme hôpital par les résistants du maquis de l'Ain (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Oyonnax>) ; lors du bombardement du 13 juillet 1944, un obus explose dans la cour principale, endommageant les bâtiments. Le souvenir en est inscrit matériellement dans le sol de la cour actuelle par des lignes de pavés blancs concentriques partant du point d'impact ; les auteurs de ce tracé commémoratif sont les architectes Edouard Minassian et Gilles Peillon (agence d'architecture AUM), qui inscrivent ainsi l'extension réalisée à la fin des années 1990 (voir ci-dessous) dans l'histoire même du lycée, puisque sa façade incurvée en épouse les contours.

### *Les années 1960 : projet d'extension du Champ de foire et construction du gymnase*

En 1958, l'école devient lycée technique d'État. À côté des sections de matières plastiques, il comporte des sections de fonderie en moules métalliques, les technologies du moule étant similaires dans les deux industries.

Les effectifs atteignant 700 élèves en 1960, un nouvel agrandissement est envisagé par la municipalité, qui fait de nouveau appel à Cuminal ; le lycée étant désormais classé au titre des Bâtiments civils relève de la compétence de ce dernier, qui en est architecte en chef. Il s'agit de construire un gymnase (jouxé de terrains de sport à l'extérieur) et de nouveaux ateliers d'une part (voir IA01000576), de créer une extension du lycée du côté du Champ de foire d'autre part.



Projet de M. Cuminal, 1960 (AD Ain, 643 W 6)

S'agissant de l'extension, le 1er projet soumis par l'architecte prévoit d'augmenter la surface du préau et de créer un nouveau corps de bâtiment en béton armé dans le prolongement de celui de l'administration, comprenant une nouvelle entrée avec conciergerie et deux appartements à l'étage (AD Ain, 643 W 6, 27.1.1960 ; voir ill. IVR82\_20160100009 à 00011NUCA). L'avant-projet, transmis le 24 mai 1960 par le recteur de l'académie de Lyon, tarde à être instruit. Il reçoit un avis favorable du Comité départemental des constructions scolaires le 6 mai 1963, et l'agrément du Ministère de l'Éducation nationale par arrêté n°3351 du 30 juillet 1964. Fin 1966, Cuminal renonce à sa mission de maîtrise d'œuvre pour l'exécution des travaux (AD Ain, 297 w 93 : lettres des 21.11 et 16.12 1966), laquelle est confiée, ainsi que la vérification des travaux, à André Caillaud (AD Ain, 297 w 93 : rapport de l'Ingénieur de la D.D.E., R. Paubel, 6.2.1969). En 1968, les travaux n'ont toujours pas commencé, l'enveloppe initiale s'avérant insuffisante : la démolition de la maison dite des Cantonniers, à l'est de laquelle devait être agrandi le préau, n'a en effet pas été prise en compte, non plus que la nécessité de créer une ouverture en sous-œuvre pour réunir les bâtiments existants à l'extension prévue, selon le 2e projet établi par l'architecte lyonnais Maneval qui prend la suite de Cuminal, et soumis au Comité départemental des constructions scolaires le 12 juillet 1965. L'acquisition en août 1969 de la propriété Julliard, mitoyenne du lycée, donne lieu à un courrier de la Préfecture de l'Ain au maire d'Oyonnax (Ibid., 7.8.1969) qui soulève une nouvelle difficulté : la capacité d'accueil du lycée ne sera pas augmentée par l'extension sur le Champ de foire. Or le Ministère de l'Éducation nationale exige que le projet soit élargi pour prendre en compte pour l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves, en raison de la redéfinition de la carte scolaire (le besoin de surface supplémentaire est de 10 000 m²). Le projet d'extension doit donc être intégré à ce nouveau programme général de construction (AD Ain, 297 w 93).

À la rentrée 1978 l'établissement, qui fonctionnait dans des locaux devenus exigus, peut se redéployer grâce au transfert des ateliers et des classes techniques dans la banlieue d'Oyonnax, au lieu-dit " Le Pré des Saules ", sur un terrain de 5 hectares. Au mois de septembre 1979, les deux unités deviennent indépendantes : le lycée polyvalent Paul-Painlevé d'une part, le lycée Arbez-Carme d'autre part. L'internat demeure provisoirement dans l'ancien établissement jusqu'à la finition des travaux ; en 1980, les dortoirs sont transformés en salles de classe par M. Salagnac, architecte. En 1983, la totalité des fenêtres est reprise pour améliorer l'isolation des bâtiments : les châssis métalliques d'origine sont déposés et remplacés par un nouveau modèle qui ne reprend ni le dispositif de fermeture (guillotine) ni le dessin. L'opération est confiée à l'entreprise Michel Floriot, pour un montant de 81452 frs.

L'extension du lycée est finalement construite entre 1994 et 1996 par l'agence d'architecture UAM (AD Ain 966 W 2). Le programme prévoit la création d'un bloc d'accueil et de vie scolaire (foyer cafétéria et salle de travail, bureaux des surveillants et du Conseiller principal d'éducation), d'une loge et d'un logement de gardien, l'extension du bloc scientifique, la création de salles d'enseignement général, d'une part, la restructuration des bâtiments abritant la salle des professeurs, les sanitaires et la vie scolaire d'autre part. Une convention de mandat est passée entre le Conseil régional Rhône-Alpes et la Société d'équipement du département de l'Ain (SEDA) pour la réalisation de cette opération.

## 2. DESCRIPTION

Le lycée est implanté à l'est de la ville et sur les hauteurs, sur un terrain en forte déclivité ; l'ensemble est orienté nord-ouest / sud-est.

Les bâtiments suivent un plan rectangulaire et s'organisent autour de deux cours principales de niveaux différents en raison de la déclivité de la pente. L'élévation principale comprend un corps de bâtiment à treize travées s'élevant sur trois niveaux, flanqué de deux pavillons d'angle s'élevant sur quatre niveaux à trois travées et couverts d'un toit à longs pans et croupe. L'entrée est soulignée par une marquise en béton semi-circulaire surmontée d'une corniche, supportée par quatre colonnes semi-engagées. Le rez-de-chaussée, percé de baies en arc surbaissé, est surélevé et repose sur un soubassement, lequel est délimité par une clôture en fer forgé. Les baies des niveaux supérieurs sont rectangulaires. On accède à l'entrée par un emmarchement de trois degrés ; la porte est à deux vantaux métalliques et vitrés, surmontés d'un châssis de tympan décoré de l'inscription : ÉCOLE NATIONALE DES MATIÈRES PLASTIQUES. Cette dernière est réalisée en lettres métalliques dorées. Chaque niveau est séparé par un bandeau qui court à hauteur des appuis de fenêtres ; sur les pavillons d'angle, au niveau du deuxième étage, le bandeau s'interrompt à l'extrémité des baies latérales.

Sur la cour, le corps de bâtiment principal est prolongé par deux ailes en retour. Un portique longe et unifie ces trois corps de bâtiment : ses arcs surbaissés sont portés par des piliers chanfreinés reposant sur une base de section rectangulaire. Au droit de chaque pilier un décor d'applique trapézoïdal et taillé en pointe de diamant rythme la surface du mur. La voûte du portique est dissimulée par un faux-plafond. Sur le corps de bâtiment principal, couvert d'un toit à deux pans en tuiles mécaniques, un bandeau identique à celui de l'élévation sur rue sépare chacun des trois niveaux. Sur l'aile nord-est, un bandeau continu à hauteur d'appui des fenêtres souligne le premier et le troisième étage. L'aile sud-ouest ne comporte qu'un seul étage ; sa structure a été fortement modifiée par le percement de larges baies vitrées dans la partie centrale de cet étage, couvert d'un toit métallique légèrement bombé.

Cette première cour est étagée sur trois niveaux ; un mur de soutènement, percé de gradins concaves dans lesquels un escalier droit a été ménagé, sépare les deux premiers ; deux escaliers droits longeant les ailes nord-ouest et sud-est permettent d'accéder au dernier niveau. La terrasse intermédiaire est végétalisée ; des bancs y ont été installés ainsi qu'une sculpture (étudiée). Un quatrième corps de bâtiment perpendiculaire aux deux ailes, en avant duquel est adossé un petit corps de bâtiment de plan carré et d'un seul étage, ferme la cour au sud-est. Il s'élève sur deux niveaux et est couvert d'un toit en tuiles mécaniques à deux pans et croupe. Il délimite au nord-ouest la deuxième cour, autour de laquelle se développent trois corps de bâtiments en U, comprenant trois niveaux d'élévation et couverts de toits en tuiles mécaniques à deux pans et croupes.

La liaison entre les trois niveaux de la cour est également assuré par un escalier extérieur longeant l'aile nord-est. C'est un escalier en équerre dont la première volée de huit marches est disposée à l'extrémité est du portique et a été englobée dans le nouveau préau. La deuxième volée interrompue par un repos est inscrite dans un espace clos et couvert par un toit-terrasse étagé en deux segments successifs puis par un auvent en béton et briques de verre qui se prolonge au troisième niveau de la cour le long de l'aile nord-est et vient s'appuyer contre le quatrième corps de bâtiment.

L'entrée du lycée est actuellement située entre le bâtiment de l'administration et l'extension. Cette dernière est constituée d'un corps de bâtiment de plan semi-circulaire, la façade principale concave permettant de dégager l'espace qui la sépare de l'aile nord-ouest du lycée. Cette dernière a été doublée en profondeur, dans la partie faisant face à l'extension, par l'ajout d'un corps de bâtiment en béton et bois, porté par deux piliers en béton, et couvert en terrasse. Un préau fermé au nord par une verrière de forme convexe assure la transition entre l'extension et les anciens bâtiments.

#### ***Le décor de l'appartement du proviseur***

Une campagne d'aménagement intérieur difficile à dater en l'absence de sources, mais vraisemblablement réalisée à la fin des années 1950, a entraîné la transformation du vestibule de l'entrée principale par la mise en place d'un escalier en menuiserie conduisant à l'appartement du directeur. Celui-ci était à l'origine situé dans le pavillon ouest du bâtiment de l'administration, emplacement où il figure encore sur les plans de 1934. Les menuiseries de cet appartement ainsi que certains éléments de décor et de mobilier (manteau et trumeau de cheminée, lustre) sont de grande qualité et méritent d'être conservés.

## **Références documentaires**

### **Documents d'archive**

- **AD Ain. 2 O 6 - Oyonnax (cotation provisoire). Écoles - Écoles de garçons - École élémentaire, 1884-1910**  
AD Ain. 2 O 6 - Oyonnax (cotation provisoire). **Écoles - Écoles de garçons - École élémentaire, 1881-1910**  
AD Ain : 2 O 6 - Oyonnax (cotation provisoire)
- **AD Ain. 2 O 11 - Oyonnax (cotation provisoire). Instruction publique - École supérieure, 1891-1909**  
AD Ain. 2 O 11 - Oyonnax (cotation provisoire). **Instruction publique - École supérieure, 1891-1909**  
AD Ain : 2 O 11 - Oyonnax (cotation provisoire)
- **AD Ain. 3 z 401. Ecole Nationale professionnelle des matières plastiques. Construction d'un internat et travaux de transformation, 1934**

**AD Ain. 3 z 401. Ecole Nationale professionnelle des matières plastiques. Construction d'un internat et travaux de transformation, 1934**

AD Ain : 3 Z 401

- **AD Ain. 966 W 2. Travaux d'extension du lycée Paul-Painlevé, 1994**  
AD Ain. 966 W 2. Travaux d'extension du lycée Paul-Painlevé : concours de service, maîtrise d'œuvre, esquisse diagnostic, avant-projet sommaire, 1994

## Documents figurés

- **[Plan de la parcelle 153, propriété de M. Ballet, maire d'Oyonnax], 1907 (AD Ain. 2 O 6)**  
**[Plan de la parcelle 153, propriété de M. Ballet, maire d'Oyonnax], 1907 (AD Ain. 2 O 6)**  
AD Ain : 2 O 6
- **[Agrandissement de l'École pratique de commerce et d'industrie, plan du rez-de-chaussée] / [Léopold Lavaux], 1912 (AD Ain. 2 O 6)**  
**[Agrandissement de l'École pratique de commerce et d'industrie, plan du rez-de-chaussée] / [Léopold Lavaux], 1912 (AD Ain. 2 O 6)**  
AD Ain : 2 O 6 (cote provisoire)
- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Plan masse / M. Cuminal, 1934 . 1 Dess. 1 : 200 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Plan masse / M. Cuminal, 1934 . 1 Dess. 1 : 200 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 Z 401
- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades, coupes et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 z 401
- **[Ville d'Oyonnax. Lycée Paul Painlevé. Plan masse] / 1 tirage n. et b. et feutre rouge. ca 1960 (AD Ain, 643 W 6)**  
**[Ville d'Oyonnax. Lycée Paul Painlevé. Plan masse] / 1 tirage n. et b. et feutre rouge. Extrait du plan topographique au 1:500 (AD Ain, 643 W 6)**  
AD Ain : 643 W 6
- **Lycée technique d'État d'Oyonnax. Extension sur le Champ de foire : entrée générale, préau, logements. Façades et plans/ M. Cuminal, E. Olombel, architectes. 27.1.1960 (AD Ain, 643 W 6)**  
**Lycée technique d'État d'Oyonnax. Extension sur le Champ de foire : entrée générale, préau, logements. Façades et plans/ M. Cuminal, architecte en chef du gouvernement, E. Olombel, architecte. 3 tirages ozalyd, 27.1.1960 (AD Ain, 643 W 6)**  
AD Ain : 643 W 6
- **Plan masse / R. Menthon, géomètre-expert. 1980 (AD Ain. 1045 W 42)**  
**Plan masse / R. Menthon, géomètre-expert. 1980 (AD Ain. 1045 W 42)**  
AD Ain : 1045 W 42
- **Fourniture et pose châssis en alliage d'aluminium et vitrage isolant. Schémas des principes d'ouvrages retenus, 1983 (AD Ain, 1045 W 42)**  
**Marché public de travaux. Fourniture et pose châssis en alliage d'aluminium et vitrage isolant au lycée Paul Painlevé à Oyonnax. Schémas des principes d'ouvrages retenus, 1983 (AD Ain, 1045 W 42)**  
AD Ain : 1045 W 42

- **[Bâtiment de l'administration] / 2 fotogr. coul., 1983 ca (AD Ain, 1045 W 42)**  
**[Bâtiment de l'administration] / 2 fotogr. coul., 1983 ca (AD Ain, 1045 W 42)**  
AD Ain : 1045 W 42
- **Oyonnax. École supérieure / Fleury, éd., cliché Badol. [avant 1900]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (coll. part)**  
**Oyonnax. École supérieure / Fleury, éd., cliché Badol. [avant 1900]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (coll. part)**
- **Oyonnax. Ain. Alt. 540 m. École Nationale des Matières Plastiques Paul Painlevé / 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (coll. part)**  
**Oyonnax. Ain. Alt. 540 m. École Nationale des Matières Plastiques Paul Painlevé / 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (coll. part)**
- **Univers, forme, matière. Le blog de Franck Poupel, sculpteur. Accès Internet : <URL : <http://www.franckpoupel.fr/>>**  
**Univers, forme, matière. Le blog de Franck Poupel, sculpteur. Accès Internet : <URL : <http://www.franckpoupel.fr/>> (photos reproduites sur la page [http://franck.poupel.free.fr/photos/index.php?twg\\_album=Une+id%E9e+lumineuse](http://franck.poupel.free.fr/photos/index.php?twg_album=Une+id%E9e+lumineuse))**
- **[Plan du rez-de-chaussée] / Minassian, Edouard, Peillon, Gilles. ca 1994. 1 dess. (AD Ain. 966 W 2)**  
**[Plan du rez-de-chaussée] / Minassian, Edouard, Peillon, Gilles. ca 1994. 1 dess. (AD Ain. 966 W 2)**  
AD Ain : 966 W 2
- **[Plan masse] / Minassian, Edouard, Peillon, Gilles. ca 1994. 1 dess. (AD Ain. 966 W 2)**  
**[Plan masse] / Minassian, Edouard, Peillon, Gilles. ca 1994. 1 dess. (AD Ain. 966 W 2)**  
AD Ain : 966 W 2

## Bibliographie

- **GUILLAUME, James. Lakanal, in BUISSON, Ferdinand. Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction publique. Paris : Hachette, 1911**  
GUILLAUME, James. *Lakanal*, in BUISSON, Ferdinand. **Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction publique**. Paris : Hachette, 1911 (éd. revue et augmentée). Édition en ligne : Accès Internet ; <URL : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/> >
- **SOWERWINE, Charles. Les femmes, le socialisme et l'organisation du travail : Oyonnax (Ain) 1890-1939, in Les Cahiers de Framespa, revue d'histoire sociale [en ligne], n°7/2011**  
SOWERWINE, Charles. *Les femmes, le socialisme et l'organisation du travail : Oyonnax (Ain) 1890-1939*, in **Les Cahiers de Framespa, revue d'histoire sociale** [en ligne] (Université Toulouse-Jean Jaurès / CNRS), n°7/2011 : Travail, pouvoir, justice : questions de genre. Accès internet : <URL : <https://framespa.revues.org/633>>
- **Oyonnax, in Wikipedia, Encyclopédie en ligne. Accès Internet : <URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Oyonnax>>**  
*Oyonnax*, in **Wikipedia, Encyclopédie en ligne**. Accès Internet : <URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Oyonnax>>
- **Site internet du lycée Paul Painlevé. URL : <http://paul-painleve.elycee.rhonealpes.fr>**  
**Site internet du lycée Paul Painlevé. URL : <http://paul-painleve.elycee.rhonealpes.fr>**
- **Site internet du lycée Arbez-Carme. Accès internet : <URL : <http://www.arbez-carme.com/2013-02-21-09-47-45/son-histoire>>**

**Site internet du lycée Arbez-Carme.** Accès internet : <URL : <http://www.arbez-carne.com/2013-02-21-09-47-45/son-histoire>>

## Liens web

- Construction d'un internat et travaux de transformation, 1934 : extrait du cahier des charges : [http://www.patrimoine.rhonealpes.fr/DOCS/PATRIMOINE DES LYCEES/IA01000573 Travaux de 1934-cahier des charges.pdf](http://www.patrimoine.rhonealpes.fr/DOCS/PATRIMOINE%20DES%20LYCEES/IA01000573%20Travaux%20de%201934-cahier%20des%20charges.pdf)

## Annexe 1

### Historique : extrait du site internet du lycée

En 1889, le conseil municipal d'Oyonnax décide la construction d'une école primaire supérieure destinée à former des comptables et des employés de bureau et répondre aux besoins de l'industrie locale. C'est le début d'une évolution qui ne s'interrompra pas.

En 1900, cette école devient l'école pratique de commerce et d'industrie. Un atelier de forge y est créé et, en 1928, c'est une première presse à mouler la bakélite qui y est installée.

En 1932, l'école pratique devient l'école nationale professionnelle puis, deux ans après, l'école des matières plastiques (ENMP).

L'année suivante, en 1937, elle s'agrandit et prend le nom d'ENMP Paul Painlevé.

Lors de la seconde guerre mondiale, des enseignants s'engagent dans la résistance, et les bâtiments, touchés par un bombardement, sont en partie détruits.

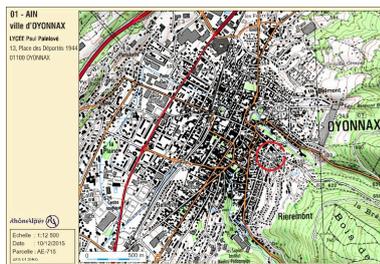
De 1947 à 1964, l'établissement s'agrandit et se modernise. Il devient lycée technique d'Etat en 1961 puis, prend son nom actuel de lycée polyvalent Paul Painlevé en 1969.

En 1978, le lycée Arbez Carme ouvre ses portes. Les sections industrielles quittent alors le lycée polyvalent Paul Painlevé pour être implantées au nouveau lycée de Bellignat. Sont alors conservées sur place les sections tertiaires et classiques.

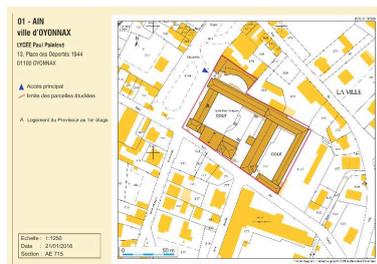
En 1998 s'achève la construction du bâtiment G puis l'amphithéâtre au premier étage du bâtiment F en 1999. Suivra l'année scolaire 2002-2003 la rénovation des locaux de l'administration.

En 2009, une nouvelle restructuration est décidée par la Région Rhône-Alpes. En 2014, l'avant-projet de la première tranche des travaux (bâtiments C et D) est finalisé.

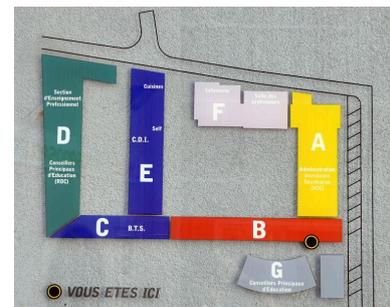
## Illustrations



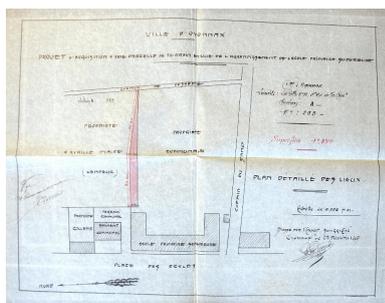
Plan de situation,  
Dess. A. Céréza, 2015  
Dess. André Céréza  
IVR82\_20150100405NUDA



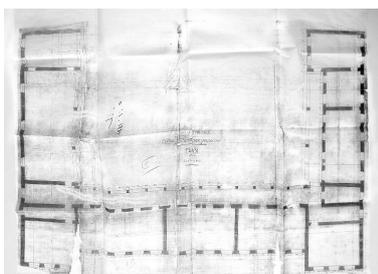
Plan masse et de situation, Dess.  
A. Céréza d'après le cadastre actuel  
Dess. André Céréza  
IVR84\_20160100086NUDA



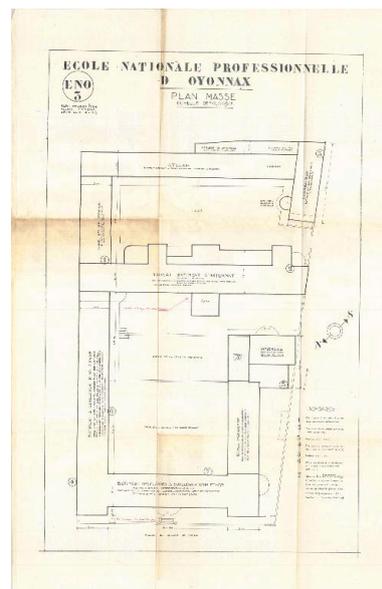
Plan masse actuel  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100066NUCA



Plan de la parcelle acquise en 1907 par la Ville en vue de l'extension de l'école professionnelle de commerce et d'industrie  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100069NUCA



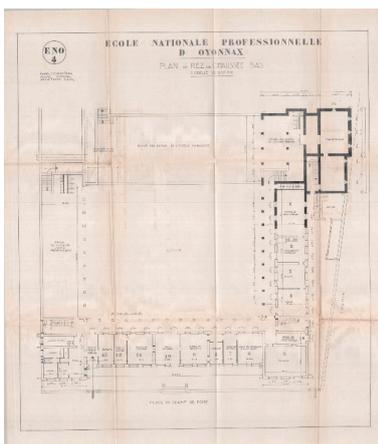
Plan du rez-de-chaussée, par L. Lavaud, 1912 (AD Ain, 2 O 6)  
Autr. Catherine Guégan,  
Phot. Léopold Lavaud  
IVR82\_20150100067NUC



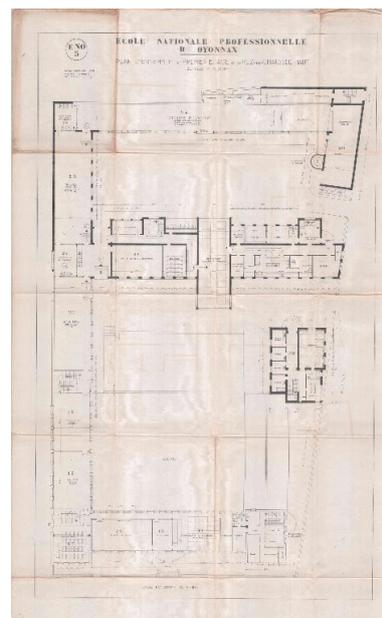
Plan masse, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100020NUCA



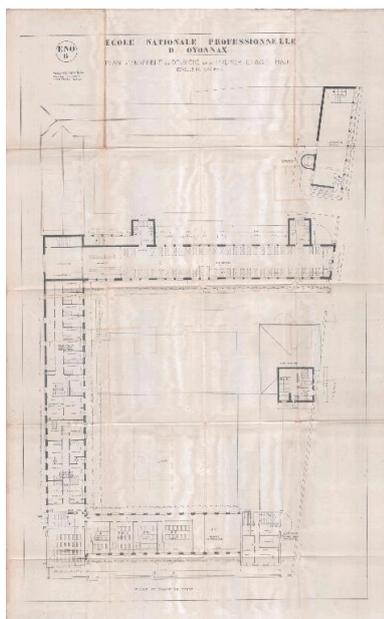
Façade principale, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100019NUCA



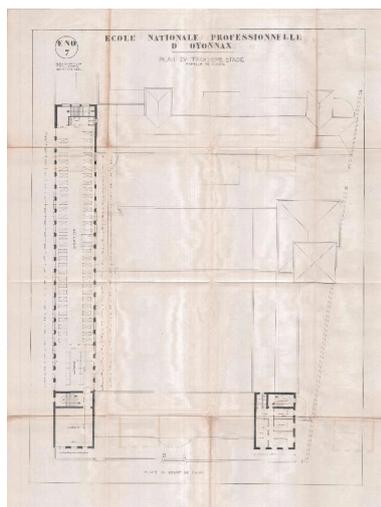
Plan du rez-de-chaussée bas, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100014NUCA



Plan d'ensemble du 1er étage et du rez-de-chaussée haut, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100015NUCA



Plan d'ensemble du 2e étage et du 1er étage haut, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100013NUCA



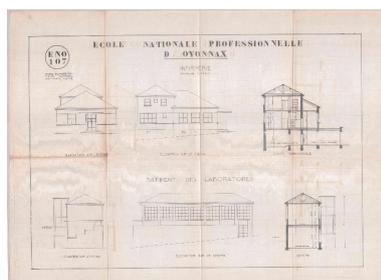
Plan du 3e étage, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100021NUCA



Coupe transversale, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100018NUCA



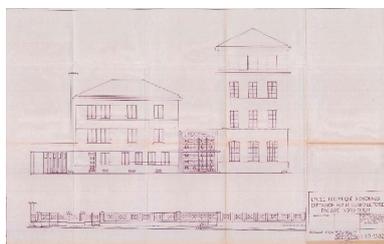
Façade principale du bâtiment de l'internat, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100017NUCA



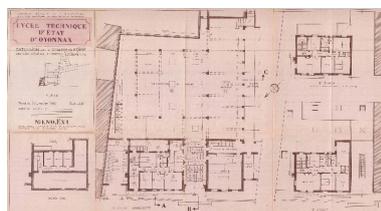
Infirmierie et bâtiment des laboratoires, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100016NUCA



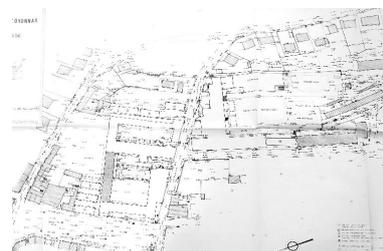
Projet de M. Cuminal, 1960 (AD Ain, 643 W 6)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100009NUCA



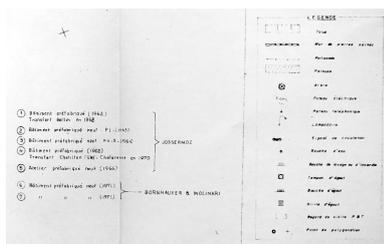
Façade nord-ouest, projet M. Cuminal, 1960 (AD Ain, 643 W 6)  
Autr. Michel Cuminal,  
Repro. AD Ain  
IVR82\_20160100010NUCA



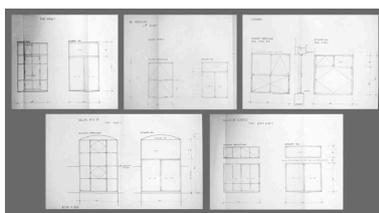
Plans de l'extension projetée, par M. Cuminal, 1960 (AD Ain, 643 W 6)  
Repro. AD Ain,  
Autr. Michel Cuminal  
IVR82\_20160100011NUCA



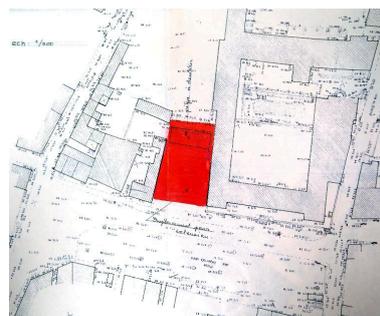
Plan masse, par R. Menthon, 1980 (AD Ain, 1045 W 42)  
Repro. Catherine Guégan,  
Phot. R. Menthon  
IVR82\_20160100007NUC



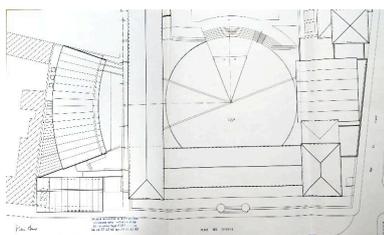
Plan masse, par R. Menthon, 1980 : détail de la légende (AD Ain, 1045 W 42)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. R. Menthon  
IVR82\_20160100008NUC



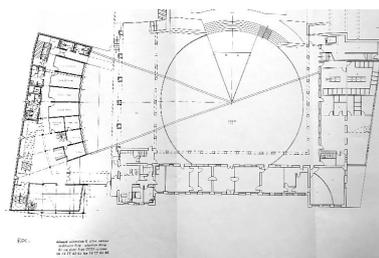
Châssis des fenêtres : état d'origine et schéma de principe des ouvrages retenus, 1983 (AD Ain, 1045 W 42)  
Repro. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100001NUC



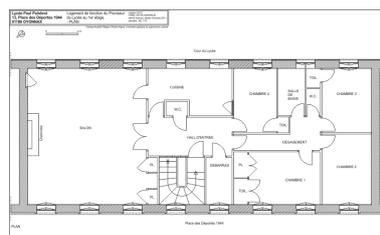
Emplacement prévu pour l'extension du lycée, 1994 (AD Ain, 297 W 93)  
Repro. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100012NUCA



Extension : plan masse, par E. Minassian et G. Peillon (ca 1994)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. Agence d'architecture UAM  
IVR84\_20160100091NUC



Extension : projet par E. Minassian et G. Peillon (ca 1994)  
Autr. Agence d'architecture UAM, Repro. Catherine Guégan  
IVR84\_20160100090NUC



Plan du logement de fonction du proviseur. Dess. A. Céréza  
Dess. André Céréza  
IVR82\_20150100258NUD



L'École primaire supérieure, avt 1900 (coll. part)  
Autr. Badol, Autr. Fernand Fleury, Repro. Catherine Guégan  
IVR84\_20160100088NUCB



L'école pratique de commerce, ca 1900 (carte post. ancienne, AD Ain 5 Fi 283/33)  
Repro. AD Ain, Phot. François Vialatte  
IVR84\_20160100073NUCB



L'École nationale des matières plastiques, ap. 1937 (coll. part)  
Repro. Catherine Guégan  
IVR84\_20160100089NUCB



Vue aérienne du lycée, carte postale, ca 1970 (coll. lycée Paul Painlevé)  
Phot. Catherine Guégan, Autr. auteur inconnu  
IVR82\_20150100088NUCAB



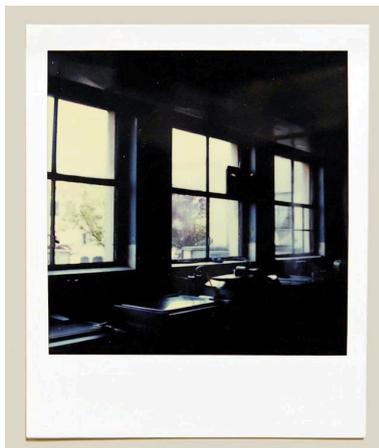
La galerie du bâtiment principal en 1983, phot. F. Poupel  
Repro. Catherine Guégan, Phot. Frank Poupel  
IVR84\_20160100092NUCAB



Vue de la cour et des terrasses en 1983, phot. F. Poupel  
Repro. Catherine Guégan, Phot. Frank Poupel  
IVR84\_20160100093NUCAB



Elévation principale,  
vue partielle, ca 1983  
Repro. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100090NUCAB



Bâtiment de l'administration,  
rez-de-chaussée, ca 1983  
Repro. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100071NUCAB



Vue générale  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100124NUCAQ



Elévation principale,  
depuis le nord-ouest  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100127NUCAQ



Elévation principale,  
depuis le sud-ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100065NUCA



Elévation principale : entrée latérale  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100084NUCA



Elévation principale, détail  
de l'ancienne entrée du lycée  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100131NUCAQ



Elévation principale,  
détail de la marquise  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100085NUCA



Elévation principale, détail de  
l'imposte de l'ancienne porte d'entrée  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100066NUCA



Élévation principale, détail des poignées de l'ancienne porte d'entrée  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100133NUCAQ



Élévation principale, détail de la corniche  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20160100087NUCA



Elévations latérales sud-est, depuis l'est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100083NUCA



Elévations latérales ouest rue du Stand, depuis le nord  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100074NUCA



Bâtiment F, élévation rue du Stand, depuis l'est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100082NUCA



Elévations latérales ouest rue du Stand, depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100076NUCA



Portail donnant accès à la petite cour ; entrée de l'infirmerie  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100077NUCA



Bâtiment E, depuis l'ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100057NUCA



Bâtiment E, détail des balcons  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100058NUCA



Bâtiment D, depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100078NUCA



Bâtiment D, élévation  
ouest, depuis le nord  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100075NUCA



Bâtiment D, élévation  
ouest, depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100079NUCA



Entrée du préau, depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100072NUCA

Bâtiment G : extension de  
1996, depuis l'entrée du lycée  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100080NUCA



Préau  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100159NUCAQ

Bâtiment B : extension de 1996  
et préau depuis l'entrée du lycée  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100081NUCA



Grande cour, vue d'ensemble  
depuis le nord-ouest  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100137NUCAQ



Grande cour, vue  
d'ensemble depuis le sud-est  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100144NUCAQ



Grande cour, élévation du bâtiment A  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100140NUCAQ



Grande cour, élévation du  
bâtiment B, depuis le sud-est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100030NUCA



Grande cour, élévation nord-  
est, depuis la 1ère terrasse  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100032NUCA



Grande cour, vue d'ensemble depuis le nord-ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100045NUCA



Bâtiment F, élévation sur cour  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100065NUCA



Grande cour, vue d'ensemble depuis le nord-ouest, avec tracé au sol de l'impact de la bombe tombée sur le lycée le 13 juillet 1944  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100148NUCAQ



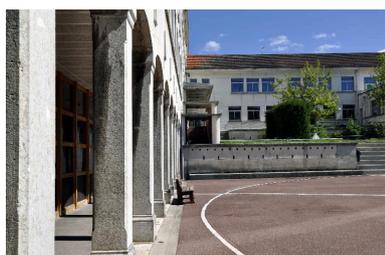
Grande cour, détail du pavement situant l'impact de la bombe du 13 juillet 1944  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100031NUCA



Galerie sur cour longeant le bâtiment A, depuis le nord-ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100064NUCA



Grande cour, galerie longeant le bâtiment B, depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100069NUCA



Grande cour, partie sud-est : galerie longeant le bâtiment B, montée d'escalier couverte et bâtiment E au fond  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100047NUCA



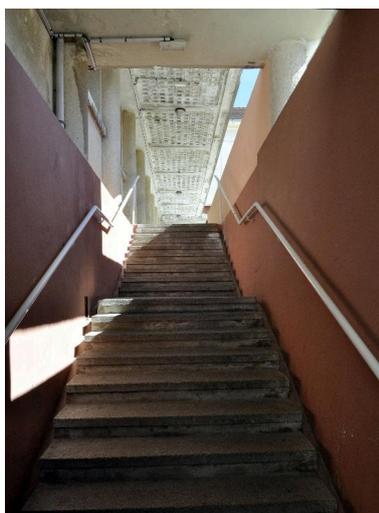
Montée d'escalier couverte, détail  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100046NUCA



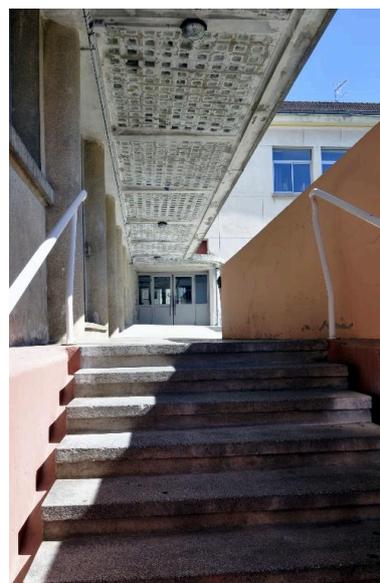
Escalier couvert longeant la grande cour, depuis l'ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100071NUCA



Départ de l'escalier reliant les cours en terrasse, sous le préau  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100048NUCA



Escalier couvert reliant les cours, 2e volée  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100049NUCA



Escalier couvert, dernière volée, et auvent protégeant l'entrée du bâtiment B  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100060NUCA



Montée d'escalier reliant les deux cours, vue depuis le palier supérieur, et auvent en briques de verre et ciment  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100087NUCA



Bâtiment B : rez-de-chaussée sur cour  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100052NUCA



Auvent bâtiment B et entrée bâtiment E  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100053NUCA



Auvent du bâtiment  
B : détail (altérations)  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100054NUCA



Grande cour (terrace),  
angle est : bâtiments B et E  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100059NUCA



Bâtiment E, élévation sur cour,  
vue partielle depuis la 1ère terrasse  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100070NUCA



Petite cour, depuis le sud-ouest  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100250NUCAQ



Petite cour, vue depuis le sud-est  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100254NUCQ



Petite cour, angle nord : détail  
de la marquise et porte ouvrant  
sur le bâtiment principal  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100257NUCQ



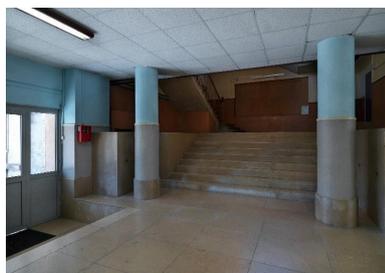
Préau joignant le bâtiment F à l'infirmerie  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100055NUC



Préau joignant le bâtiment F à l'infirmerie, détail de la couverture en béton et briques de verre  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100056NUC



Ancienne porte d'entrée du lycée, depuis l'intérieur  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100081NUCA



Bâtiment principal : vestibule  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100222NUCAQ



Bâtiment principal, rez-de-chaussée : salle de spectacle, depuis l'ouest  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100153NUCAQ



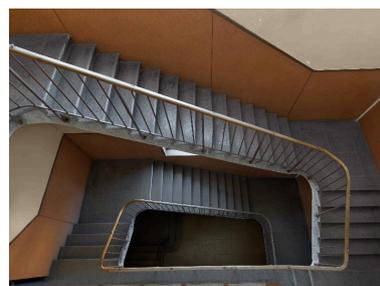
Bâtiment principal, 1er étage : CDI  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100248NUCAQ



Bâtiment principal : départ de l'escalier  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100226NUCQ



Bâtiment principal : escalier, détail d'un palier  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100236NUCAQ



Bâtiment principal : cage d'escalier, depuis le haut  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100245NUCAQ



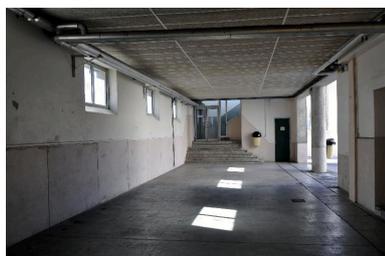
Bâtiment principal : escalier, détail du palier du 1er étage  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100061NUCA



Bâtiment principal : escalier, 2e révolution  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100232NUCQ



Bâtiment principal : escalier, dernière révolution  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100240NUCAQ



Bâtiment D, rez-de-chaussée formant préau  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100062NUCA



Bâtiment D, couloir du rez-de-chaussée  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100063NUCA



Vestibule de l'ancienne entrée du lycée  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100212NUCAQ



Vestibule de l'ancienne entrée principale et escalier desservant le logement du proviseur, depuis l'ouest

Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100214NUCAQ



Vestibule de l'ancienne entrée principale et escalier desservant le logement du proviseur, depuis l'est

Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100080NUCA



Escalier desservant l'appartement du proviseur, vu depuis le bas

Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100083NUCA



Escalier desservant l'appartement du proviseur, vu depuis le haut

Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20150100068NUCA



Escalier desservant l'appartement du proviseur, partie supérieure

Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100197NUCAQ

Appartement du proviseur : vestibule

Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100189NUCAQ

Appartement du proviseur :  
salon, depuis le nord-est  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100162NUCAQ

Appartement du proviseur :  
salon, depuis le nord-ouest  
Phot. Thierry Leroy  
IVR82\_20150100170NUCAQ



Appartement du proviseur : fenêtre  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100067NUCA



Appartement du  
proviseur : fenêtre, détail  
Phot. Catherine Guégan  
IVR82\_20160100068NUCA

## Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Infirmerie du lycée Paul-Painlevé (IA01000575) Rhône-Alpes, Ain, Oyonnax, 13 place des Déportés 1944

### Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

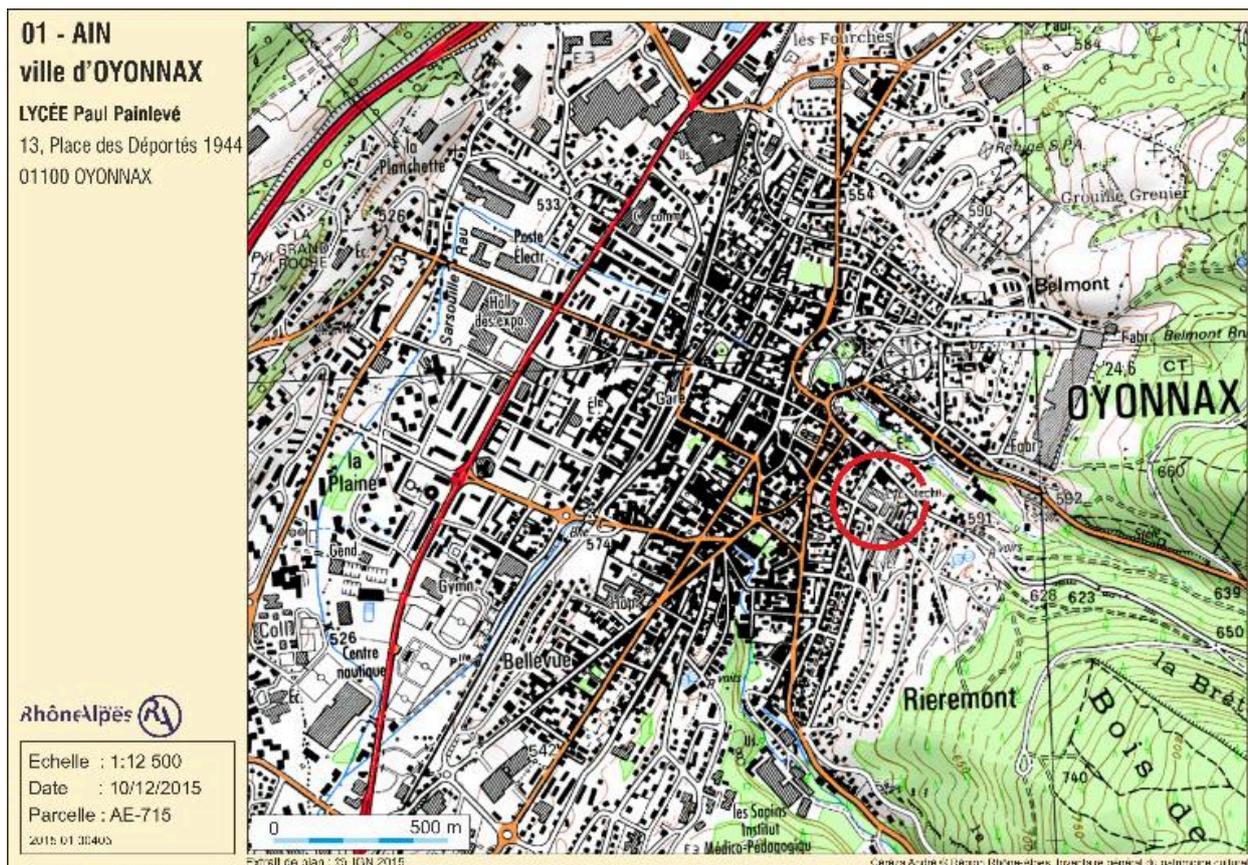
Le mobilier du lycée Paul-Painlevé (IM01001070)

### Oeuvre(s) en rapport :

Ateliers et gymnase du lycée technique d'état, actuellement services techniques municipaux et gymnase (IA01000576) Rhône-Alpes, Ain, Oyonnax, 6 rue du Stand

Auteur(s) du dossier : Catherine Guégan, Alice Arnault

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



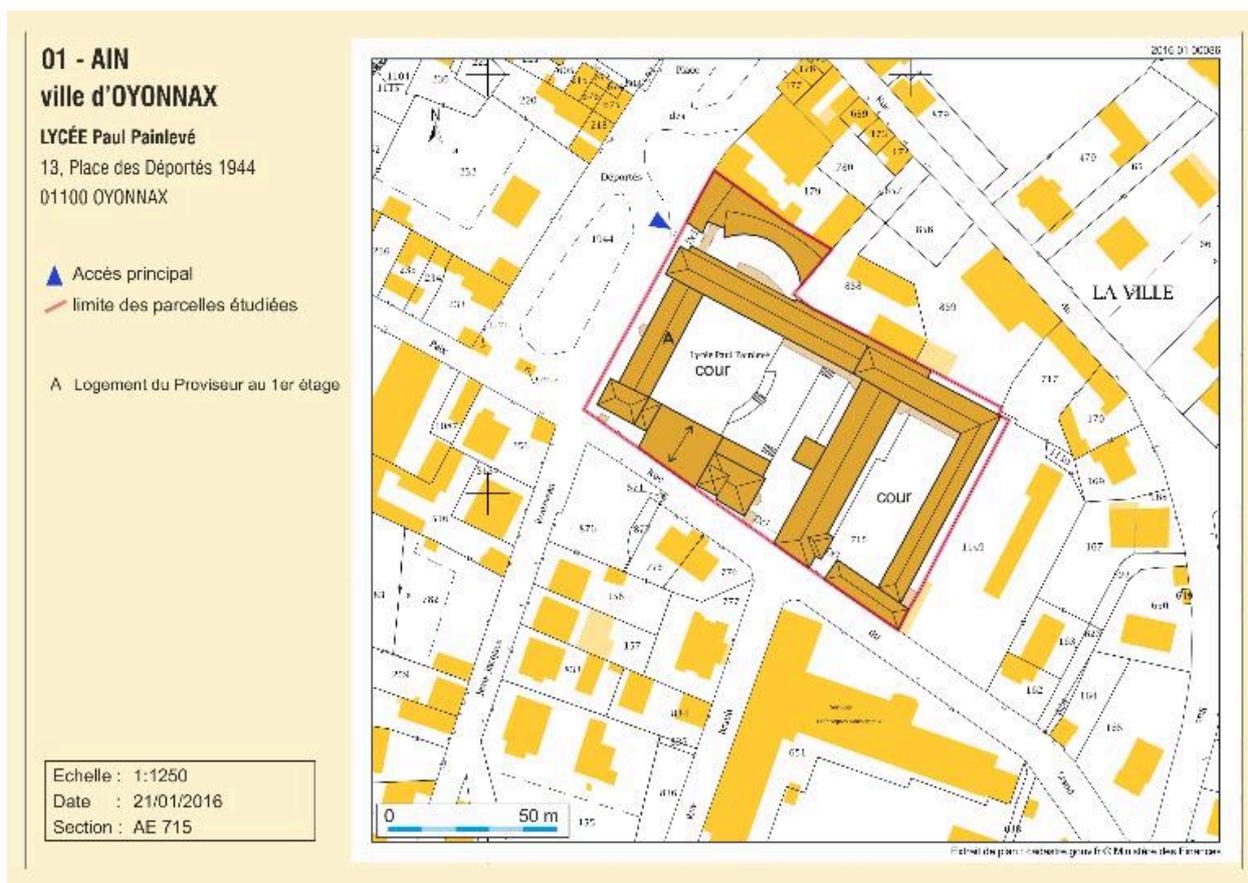
Plan de situation, Dess. A. Céréza, 2015

IVR82\_20150100405NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1:12500

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



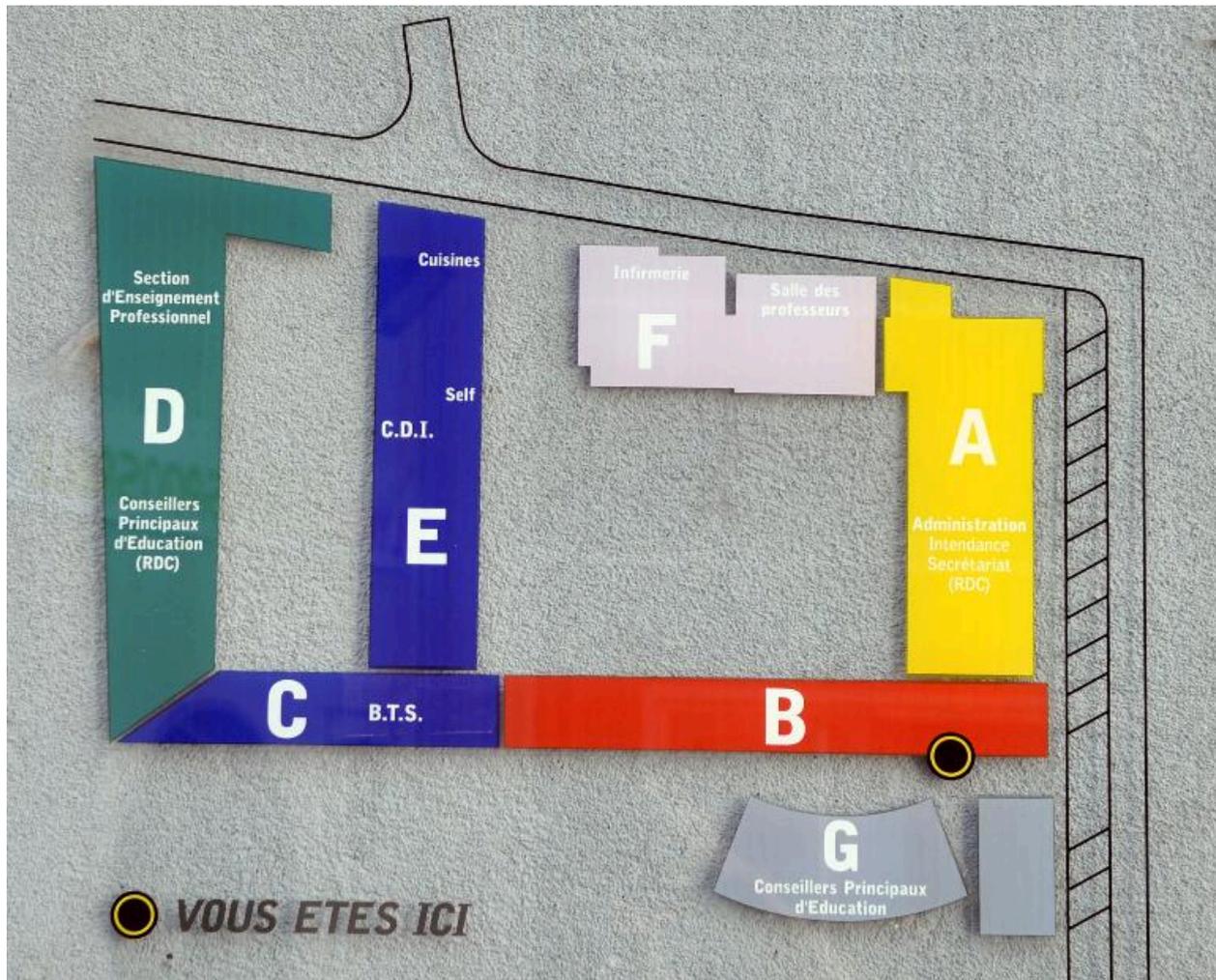
Plan masse et de situation, Dess. A. Céréza d'après le cadastre actuel

IVR84\_20160100086NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1:1250

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

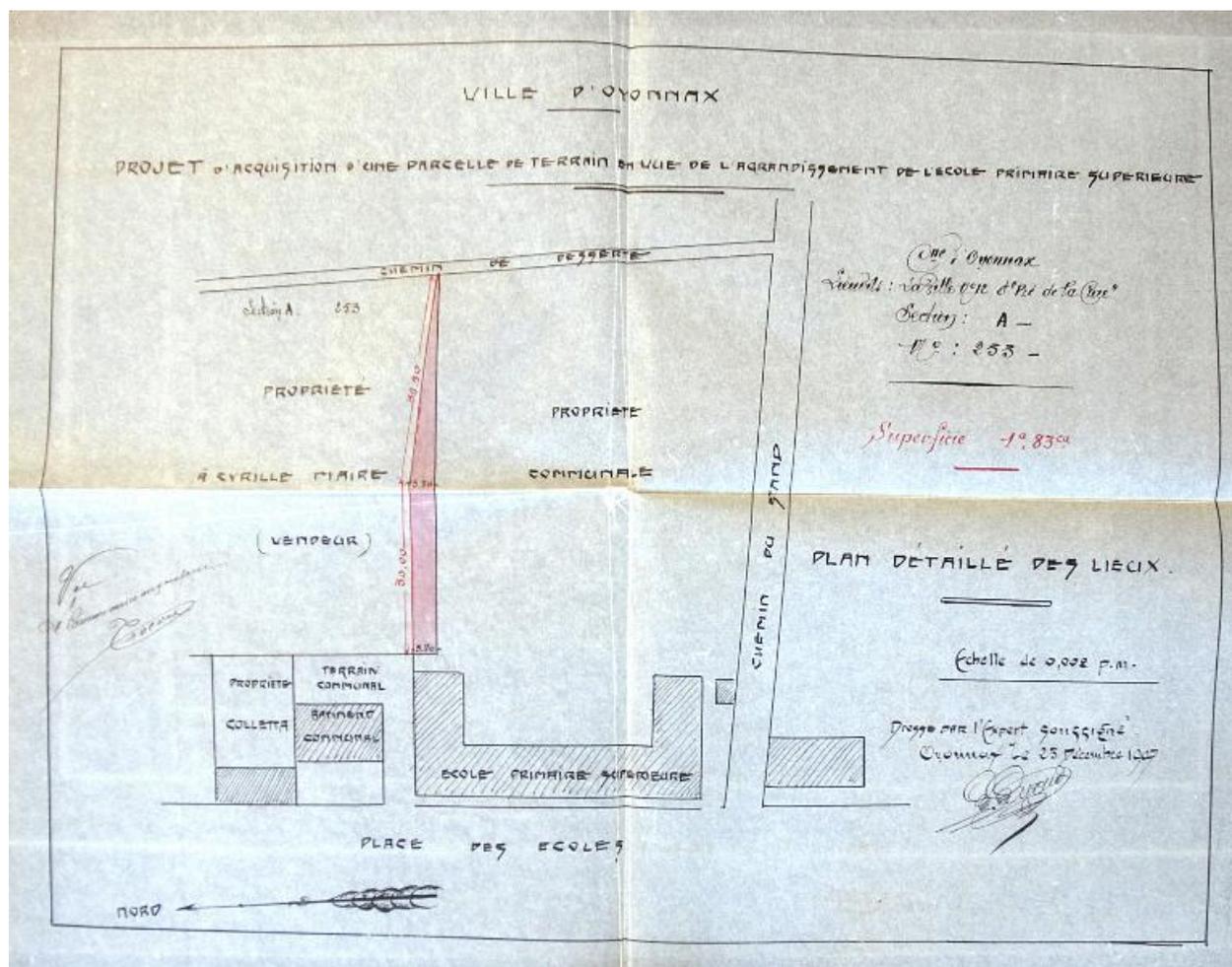


Plan masse actuel

IVR82\_20160100066NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la parcelle acquise en 1907 par la Ville en vue de l'extension de l'école professionnelle de commerce et d'industrie

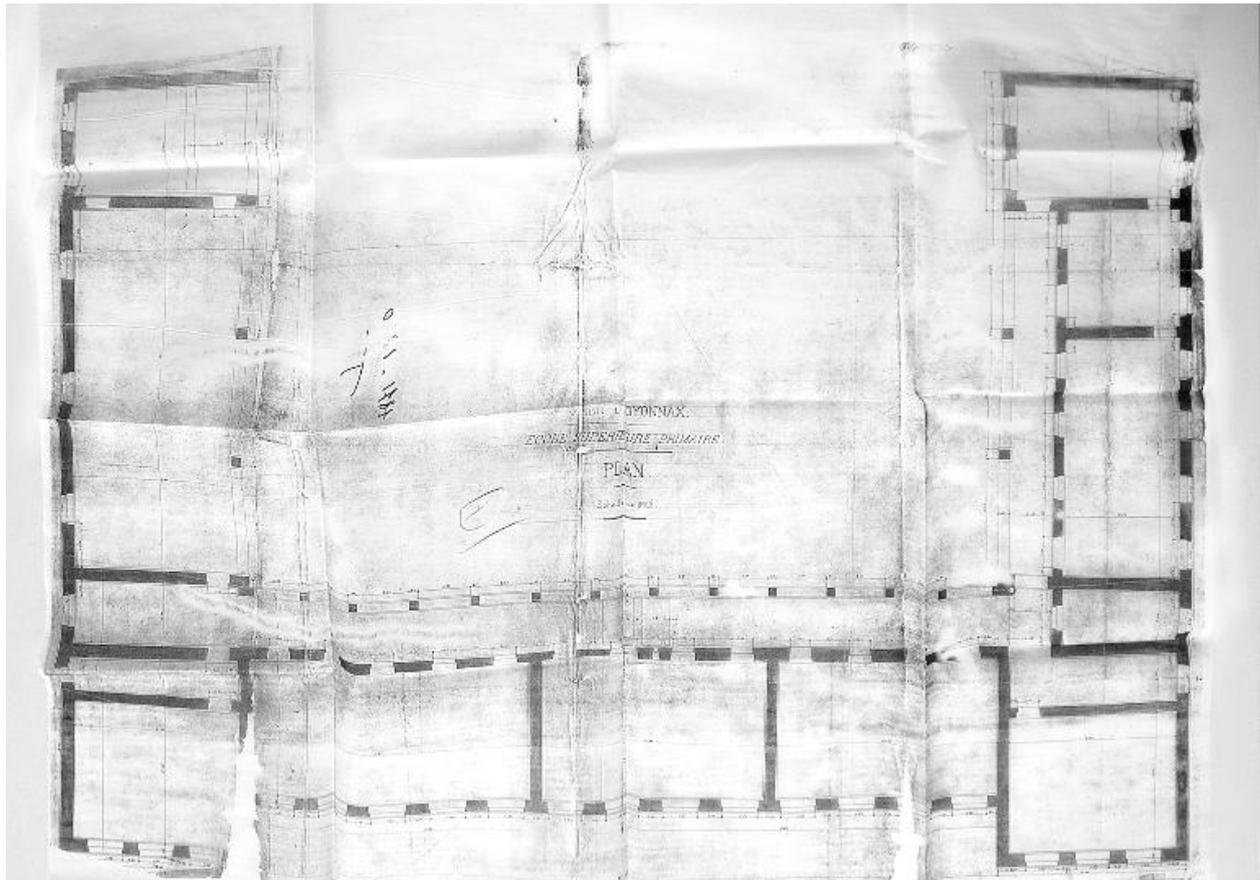
Référence du document reproduit :

- [Plan de la parcelle 153, propriété de M. Ballet, maire d'Oyonnax], 1907 (AD Ain. 2 O 6)
  - [Plan de la parcelle 153, propriété de M. Ballet, maire d'Oyonnax], 1907 (AD Ain. 2 O 6)
- AD Ain : 2 O 6

IVR82\_20150100069NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan du rez-de-chaussée, par L. Lavaud, 1912 (AD Ain, 2 O 6)

Référence du document reproduit :

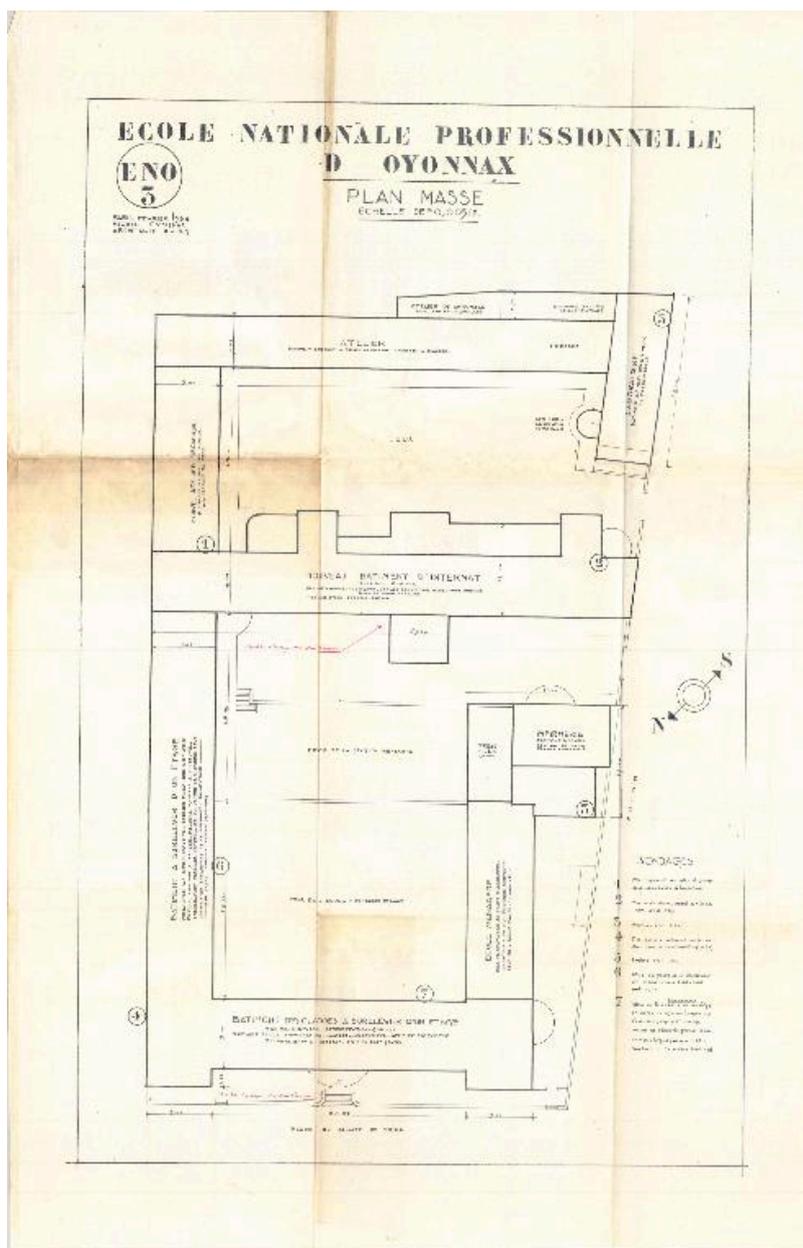
- **[Agrandissement de l'École pratique de commerce et d'industrie, plan du rez-de-chaussée] / [Léopold Lavaux], 1912 (AD Ain. 2 O 6)**  
**[Agrandissement de l'École pratique de commerce et d'industrie, plan du rez-de-chaussée] / [Léopold Lavaux], 1912 (AD Ain. 2 O 6)**  
AD Ain : 2 O 6 (cote provisoire)

IVR82\_20150100067NUC

Auteur de l'illustration : Léopold Lavaud

Auteur du document reproduit : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

Référence du document reproduit :

- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Plan masse / M. Cuminal, 1934 . 1 Dess. 1 : 200 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Plan masse / M. Cuminal, 1934 . 1 Dess. 1 : 200 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 Z 401

IVR82\_20160100020NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

Référence du document reproduit :

- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades, coupes et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 z 401

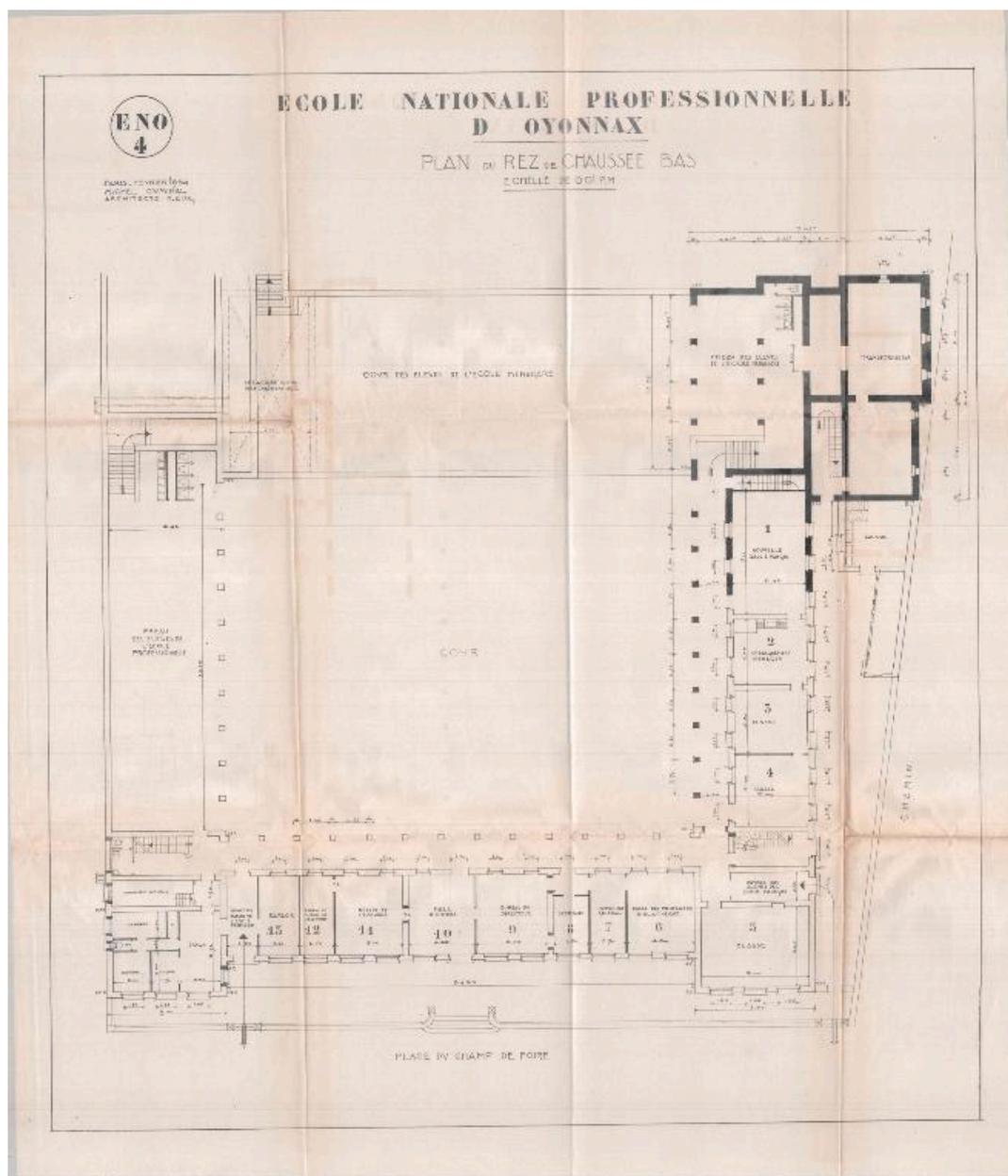
IVR82\_20160100019NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du rez-de-chaussée bas, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

Référence du document reproduit :

- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades, coupes et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 z 401

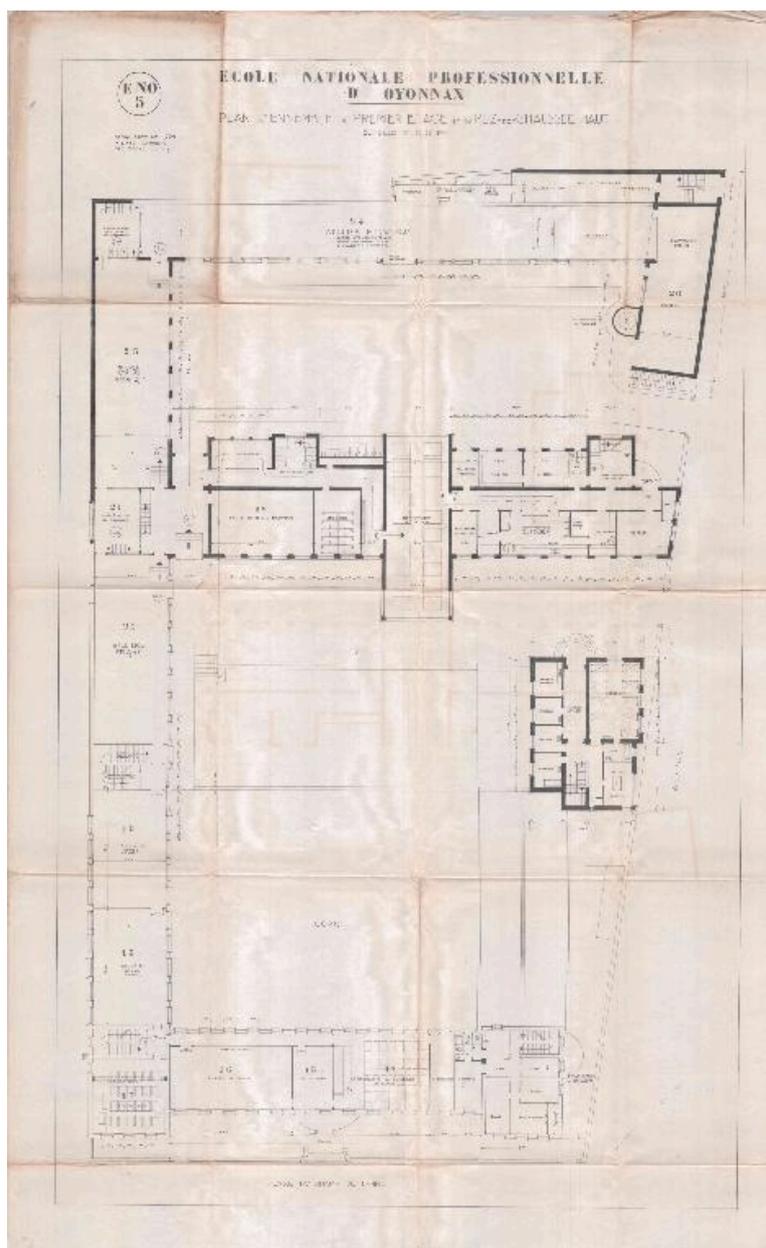
IVR82\_20160100014NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble du 1er étage et du rez-de-chaussée haut, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

Référence du document reproduit :

- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades, coupes et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 z 401

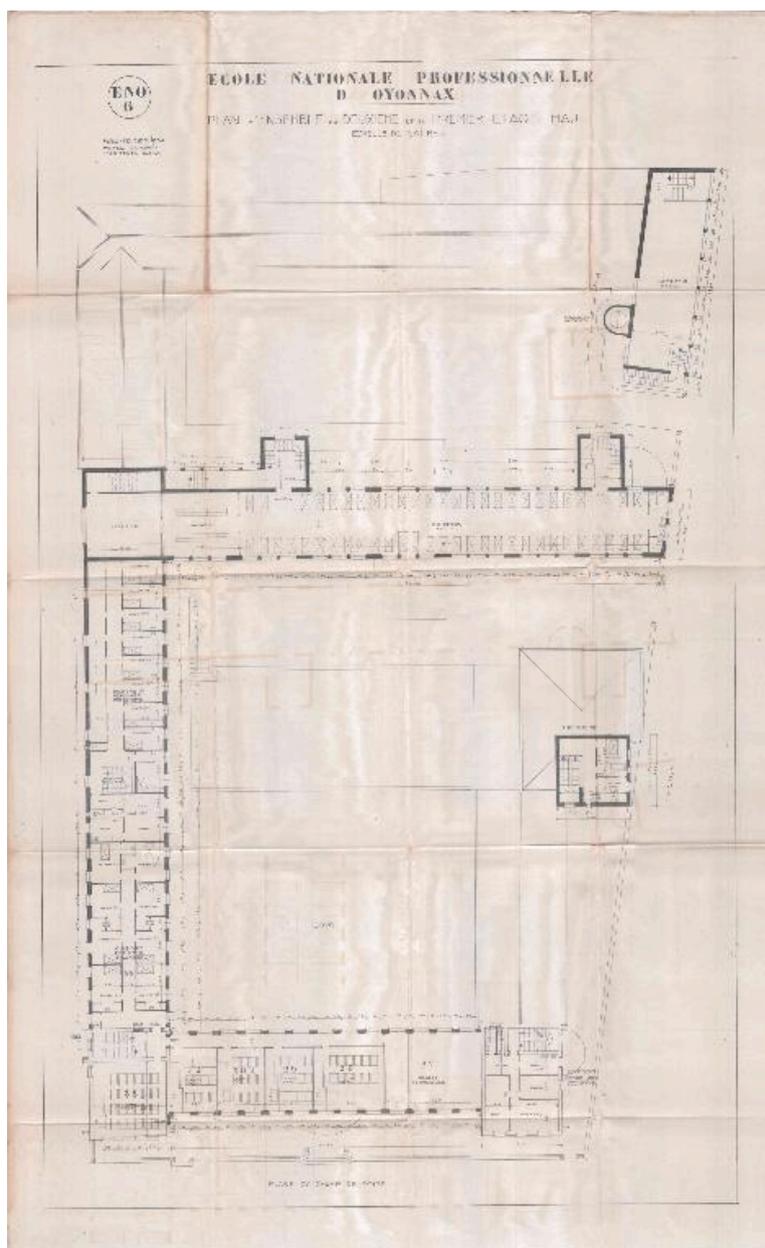
IVR82\_20160100015NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble du 2e étage et du 1er étage haut, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

Référence du document reproduit :

- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades, coupes et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 z 401

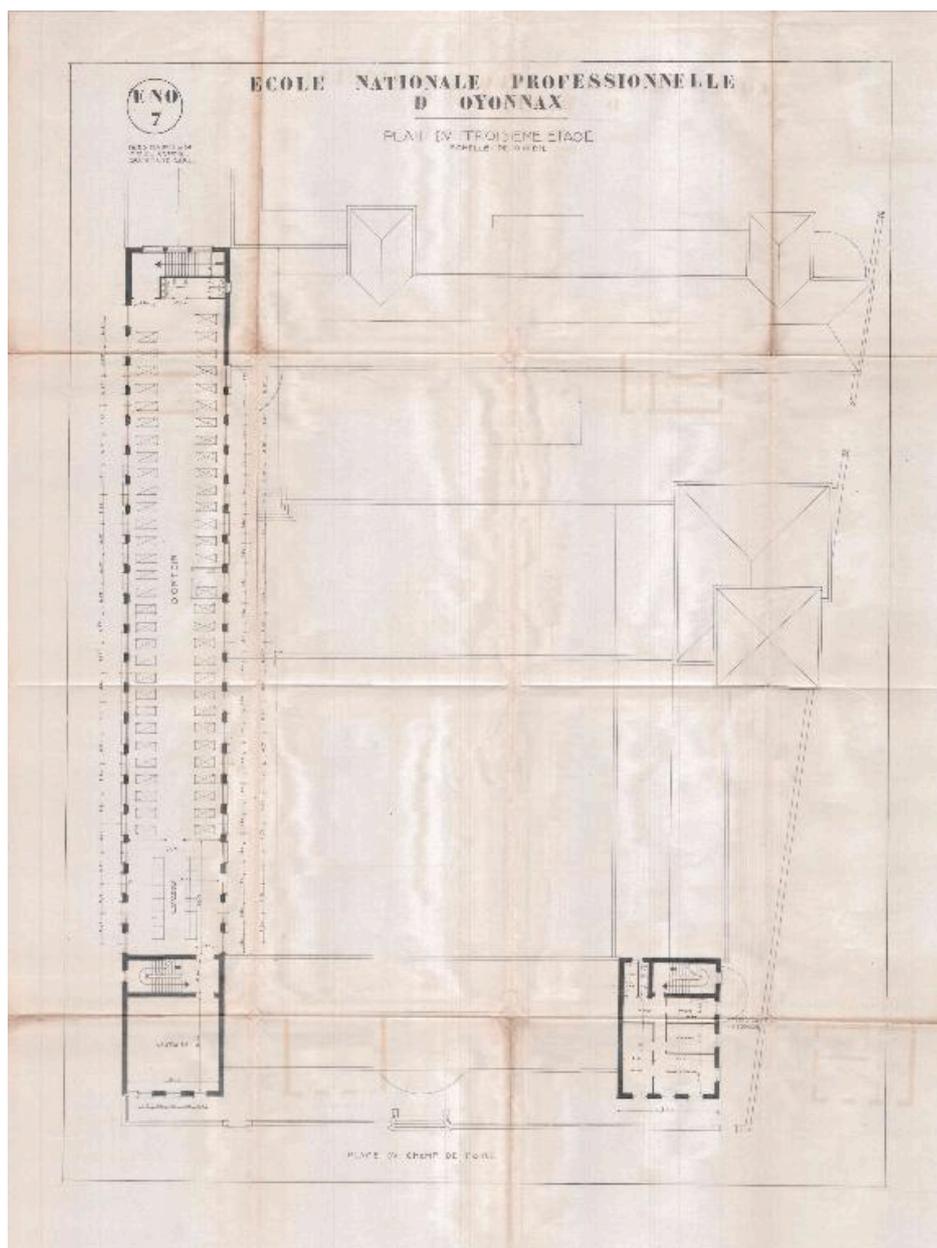
IVR82\_20160100013NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 3e étage, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

Référence du document reproduit :

- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades, coupes et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 z 401

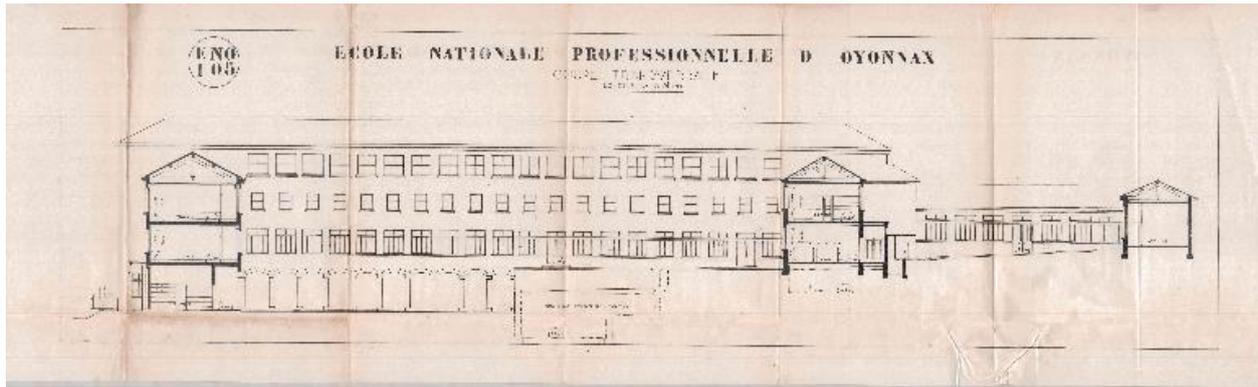
IVR82\_20160100021NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe transversale, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

Référence du document reproduit :

- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades, coupes et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 z 401

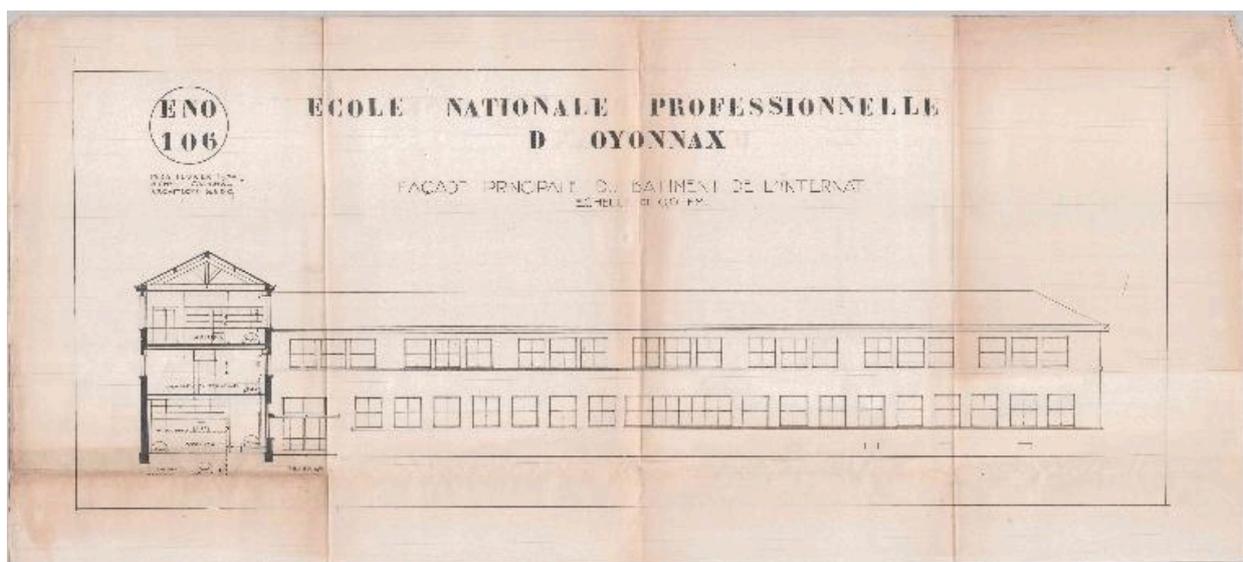
IVR82\_20160100018NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale du bâtiment de l'internat, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

Référence du document reproduit :

- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades, coupes et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 z 401

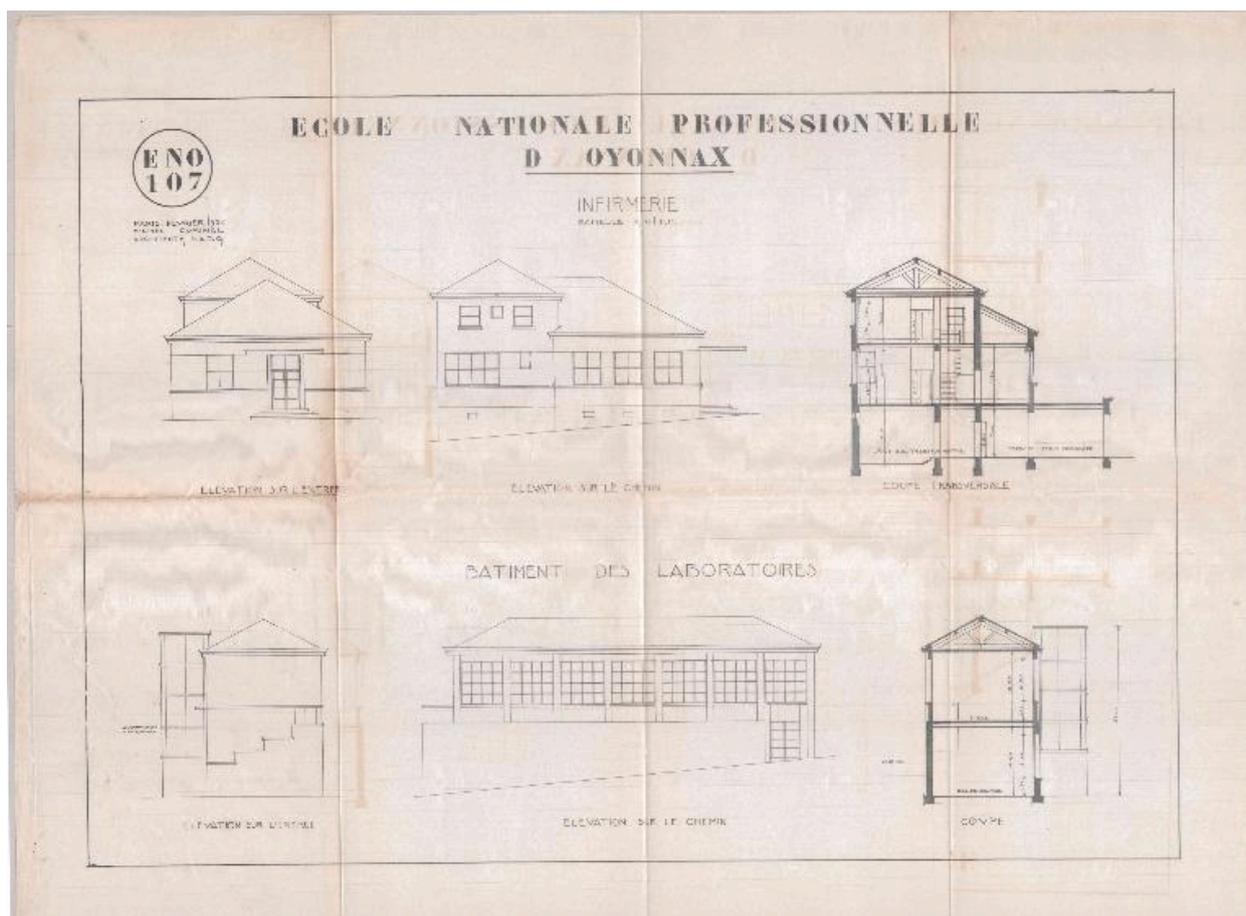
IVR82\_20160100017NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Infirmerie et bâtiment des laboratoires, par M. Cuminal, 1934 (AD Ain, 3 Z 401)

Référence du document reproduit :

- **Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
**Ecole Nationale professionnelle d'Oyonnax. Construction d'un internat et travaux de transformation. Façades, coupes et plans / M. Cuminal, 1934 . 8 Dess. 1 : 100 (AD Ain. 3 z 401)**  
AD Ain : 3 z 401

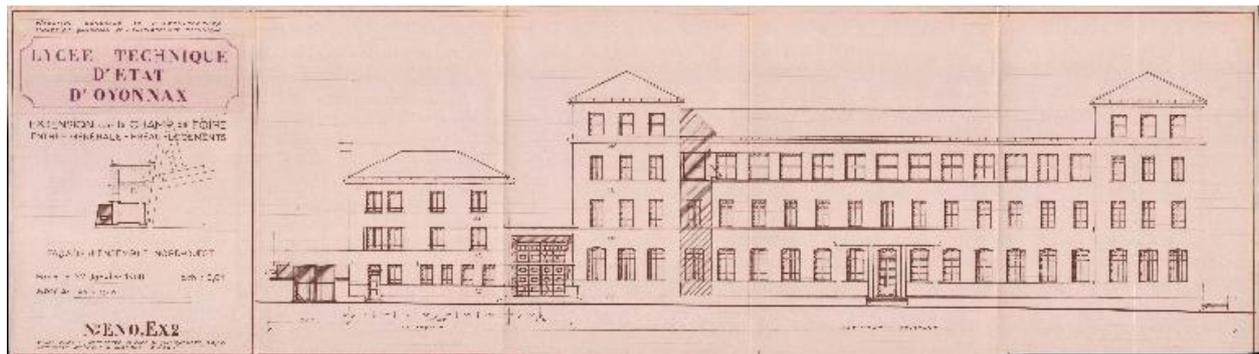
IVR82\_20160100016NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet de M. Cuminal, 1960 (AD Ain, 643 W 6)

Référence du document reproduit :

- **Lycée technique d'État d'Oyonnax. Extension sur le Champ de foire : entrée générale, préau, logements. Façades et plans/ M. Cuminal, E. Olombel, architectes. 27.1.1960 (AD Ain, 643 W 6)**  
**Lycée technique d'État d'Oyonnax. Extension sur le Champ de foire : entrée générale, préau, logements. Façades et plans/ M. Cuminal, architecte en chef du gouvernement, E. Olombel, architecte. 3 tirages ozalyd, 27.1.1960 (AD Ain, 643 W 6)**  
AD Ain : 643 W 6

IVR82\_20160100009NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord-ouest, projet M. Cuminal, 1960 (AD Ain, 643 W 6)

Référence du document reproduit :

- **Lycée technique d'État d'Oyonnax. Extension sur le Champ de foire : entrée générale, préau, logements. Façades et plans/ M. Cuminal, E. Olombel, architectes. 27.1.1960 (AD Ain, 643 W 6)**  
**Lycée technique d'État d'Oyonnax. Extension sur le Champ de foire : entrée générale, préau, logements. Façades et plans/ M. Cuminal, architecte en chef du gouvernement, E. Olombel, architecte. 3 tirages ozalys, 27.1.1960 (AD Ain, 643 W 6)**  
AD Ain : 643 W 6

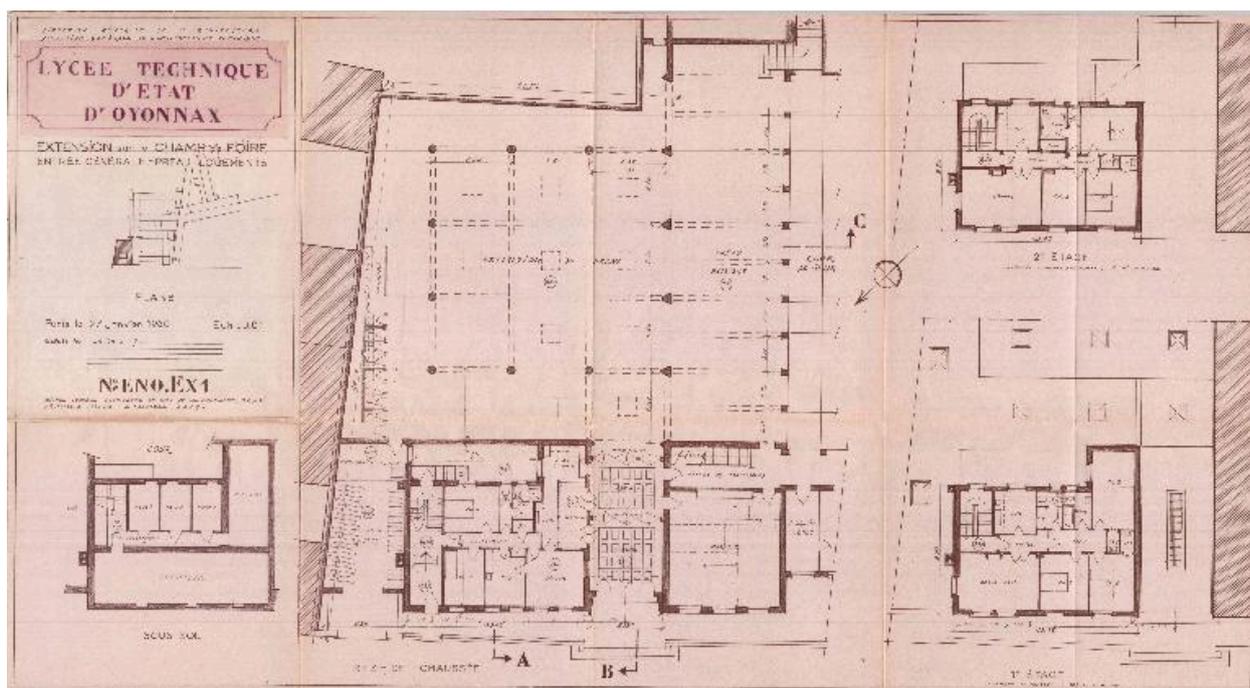
IVR82\_20160100010NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans de l'extension projetée, par M. Cuminal, 1960 (AD Ain, 643 W 6)

Référence du document reproduit :

- **Lycée technique d'État d'Oyonnax. Extension sur le Champ de foire : entrée générale, préau, logements. Façades et plans/ M. Cuminal, E. Olombel, architectes. 27.1.1960 (AD Ain, 643 W 6)**  
**Lycée technique d'État d'Oyonnax. Extension sur le Champ de foire : entrée générale, préau, logements. Façades et plans/ M. Cuminal, architecte en chef du gouvernement, E. Olombel, architecte. 3 tirages ozalyd, 27.1.1960 (AD Ain, 643 W 6)**  
AD Ain : 643 W 6

IVR82\_20160100011NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain

Auteur du document reproduit : Michel Cuminal

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse, par R. Menthon, 1980 (AD Ain, 1045 W 42)

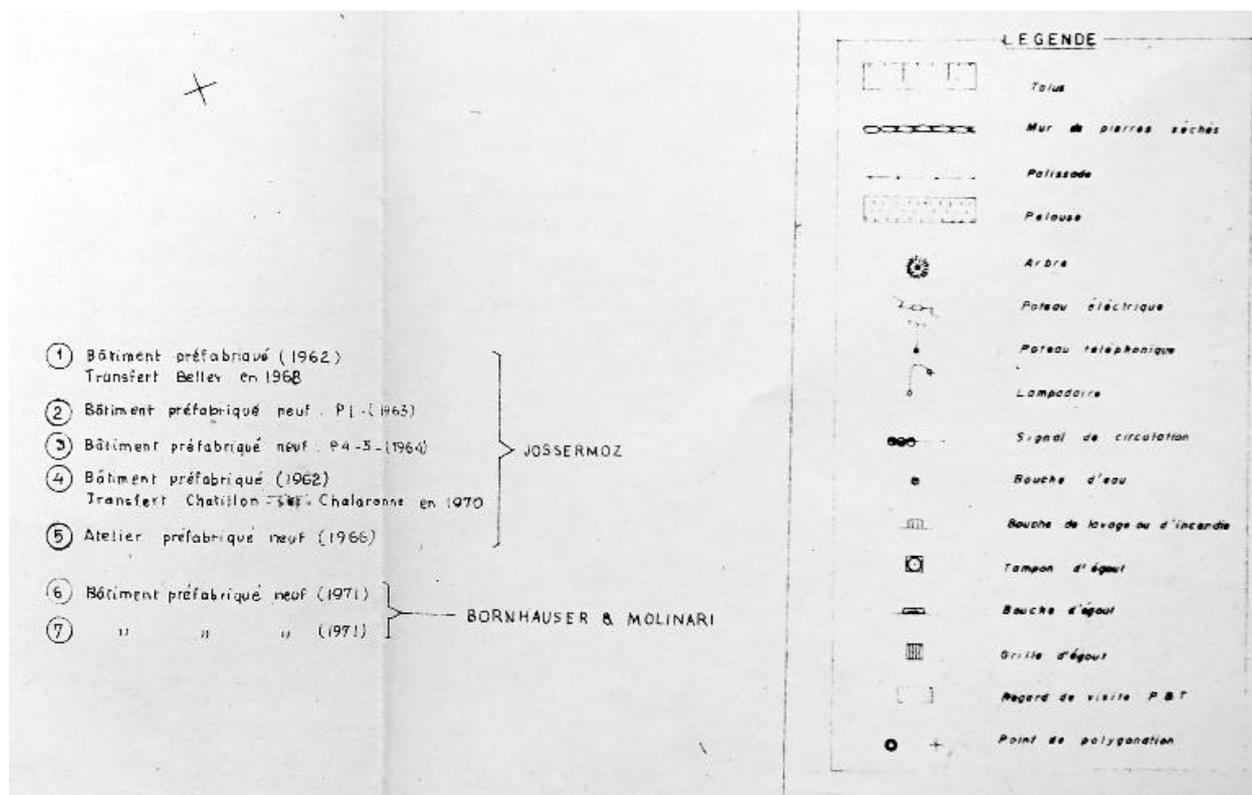
Référence du document reproduit :

- **Plan masse / R. Menthon, géomètre-expert. 1980 (AD Ain. 1045 W 42)**  
**Plan masse / R. Menthon, géomètre-expert. 1980 (AD Ain. 1045 W 42)**  
AD Ain : 1045 W 42

IVR82\_20160100007NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan, Auteur de l'illustration : R. Menthon

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse, par R. Menthon, 1980 : détail de la légende (AD Ain, 1045 W 42)

Référence du document reproduit :

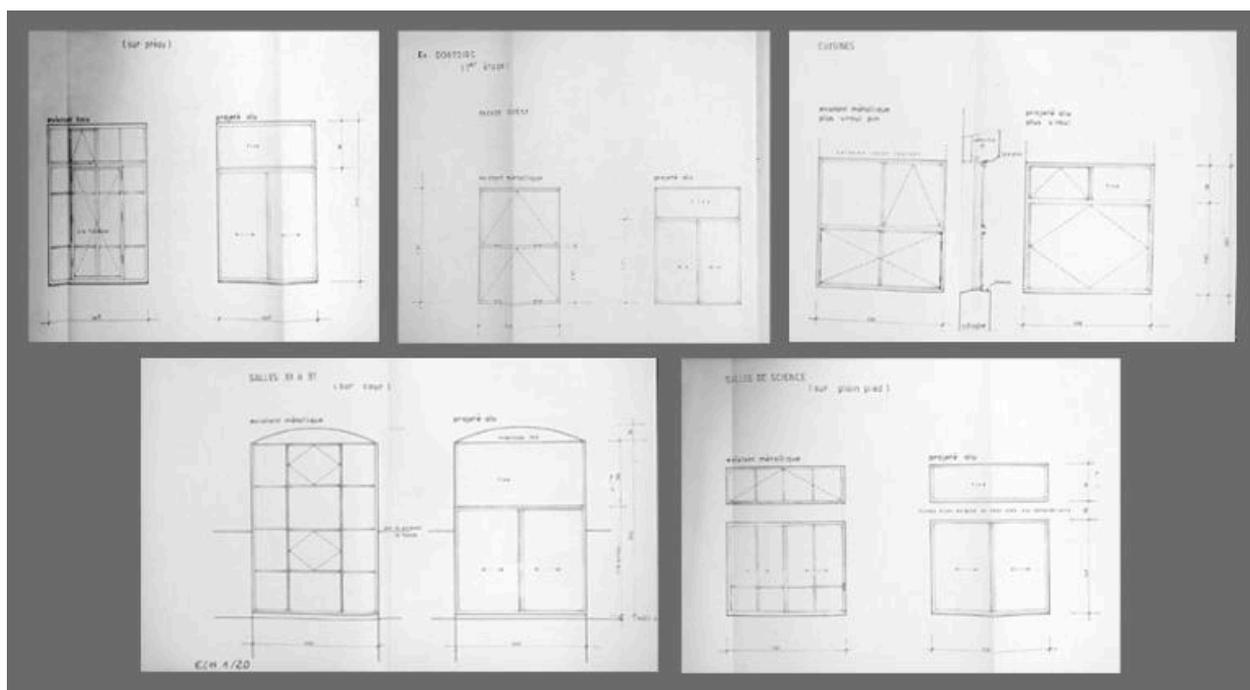
- **Plan masse / R. Menthon, géomètre-expert. 1980 (AD Ain. 1045 W 42)**
- Plan masse / R. Menthon, géomètre-expert. 1980 (AD Ain. 1045 W 42)**
- AD Ain : 1045 W 42

IVR82\_20160100008NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : R. Menthon

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Châssis des fenêtres : état d'origine et schéma de principe des ouvrages retenus, 1983 (AD Ain, 1045 W 42)

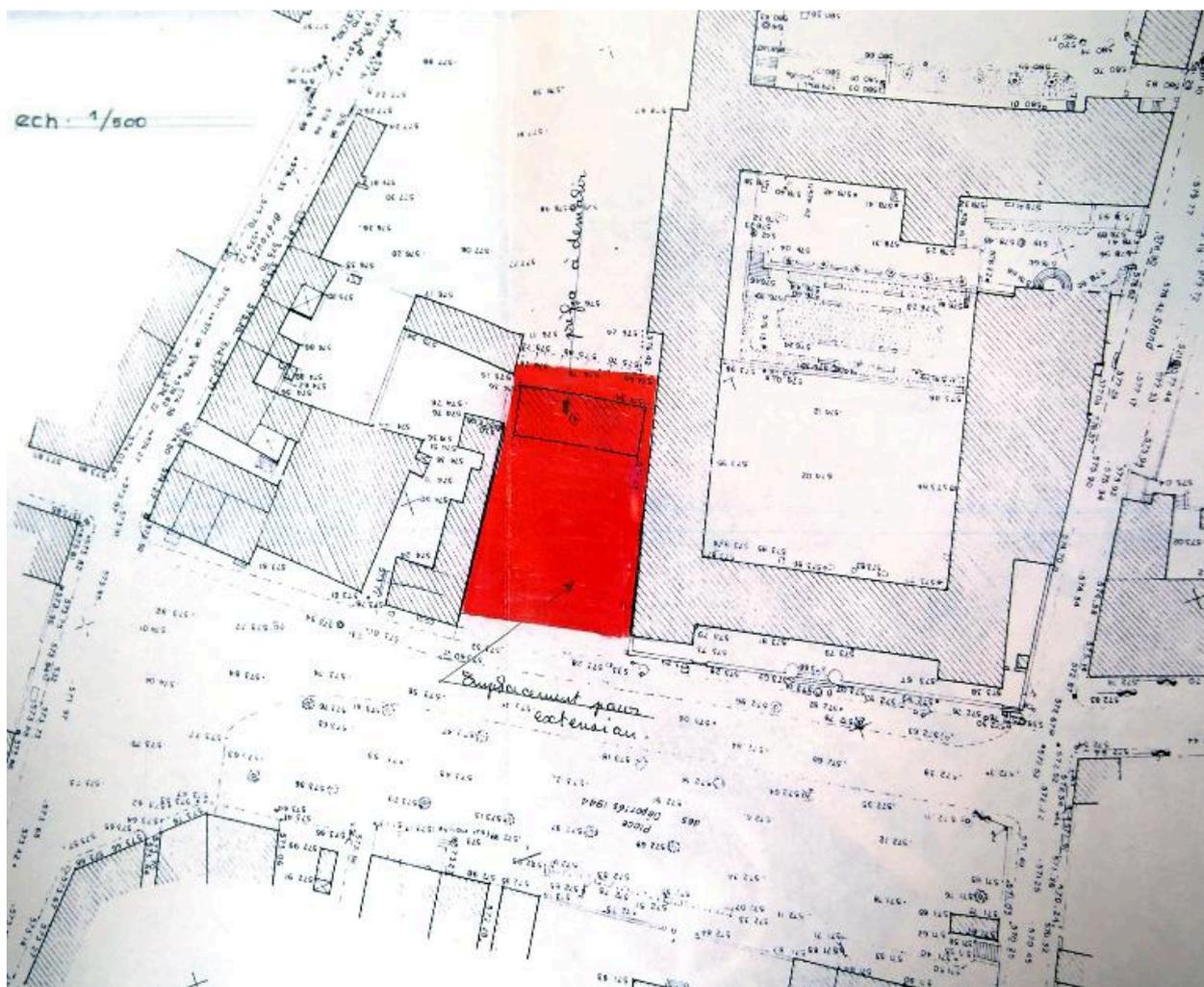
Référence du document reproduit :

- **Fourniture et pose châssis en alliage d'aluminium et vitrage isolant. Schémas des principes d'ouvrages retenus, 1983 (AD Ain, 1045 W 42)**  
**Marché public de travaux. Fourniture et pose châssis en alliage d'aluminium et vitrage isolant au lycée Paul Painlevé à Oyonnax. Schémas des principes d'ouvrages retenus, 1983 (AD Ain, 1045 W 42)**  
AD Ain : 1045 W 42

IVR82\_20160100001NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Emplacement prévu pour l'extension du lycée, 1994 (AD Ain, 297 W 93)

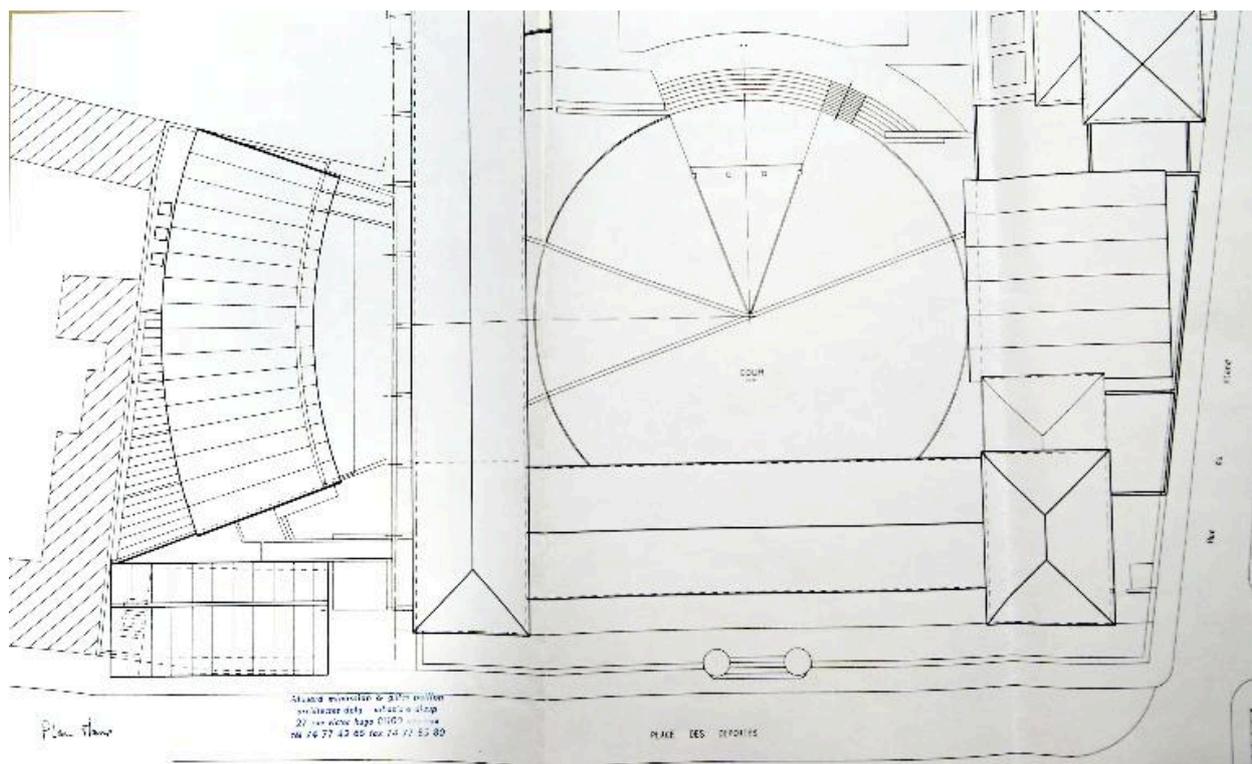
Référence du document reproduit :

- [Ville d'Oyonnax. Lycée Paul Painlevé. Plan masse] / 1 tirage n. et b. et feutre rouge. ca 1960 (AD Ain, 643 W 6)  
[Ville d'Oyonnax. Lycée Paul Painlevé. Plan masse] / 1 tirage n. et b. et feutre rouge. Extrait du plan topographique au 1:500 (AD Ain, 643 W 6)  
AD Ain : 643 W 6

IVR82\_20160100012NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extension : plan masse, par E. Minassian et G. Peillon (ca 1994)

Référence du document reproduit :

- [Plan masse] / Minassian, Edouard, Peillon, Gilles. ca 1994. 1 dess. (AD Ain. 966 W 2)  
[Plan masse] / Minassian, Edouard, Peillon, Gilles. ca 1994. 1 dess. (AD Ain. 966 W 2)  
AD Ain : 966 W 2

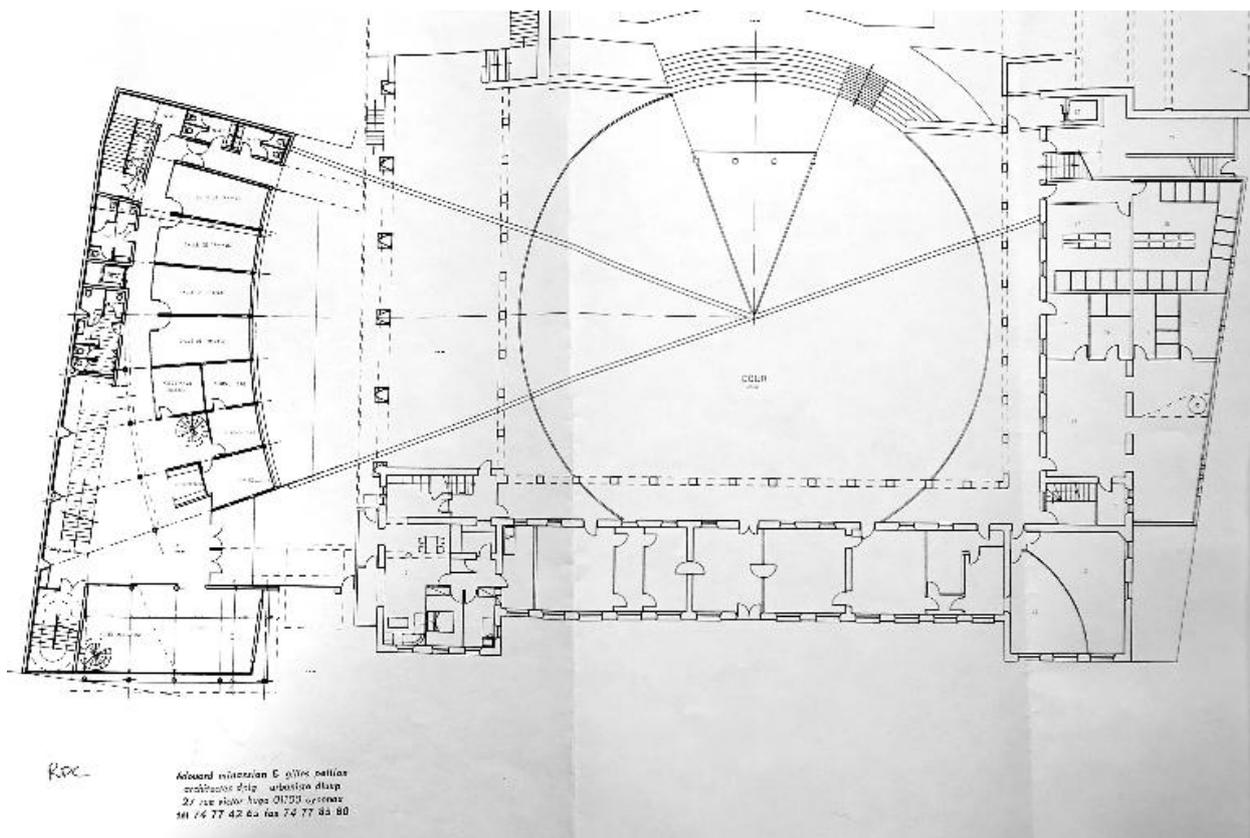
IVR84\_20160100091NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Agence d'architecture UAM

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extension : projet par E. Minassian et G. Peillon (ca 1994)

Référence du document reproduit :

- [Plan du rez-de-chaussée] / Minassian, Edouard, Peillon, Gilles. ca 1994. 1 dess. (AD Ain. 966 W 2)
  - [Plan du rez-de-chaussée] / Minassian, Edouard, Peillon, Gilles. ca 1994. 1 dess. (AD Ain. 966 W 2)
- AD Ain : 966 W 2

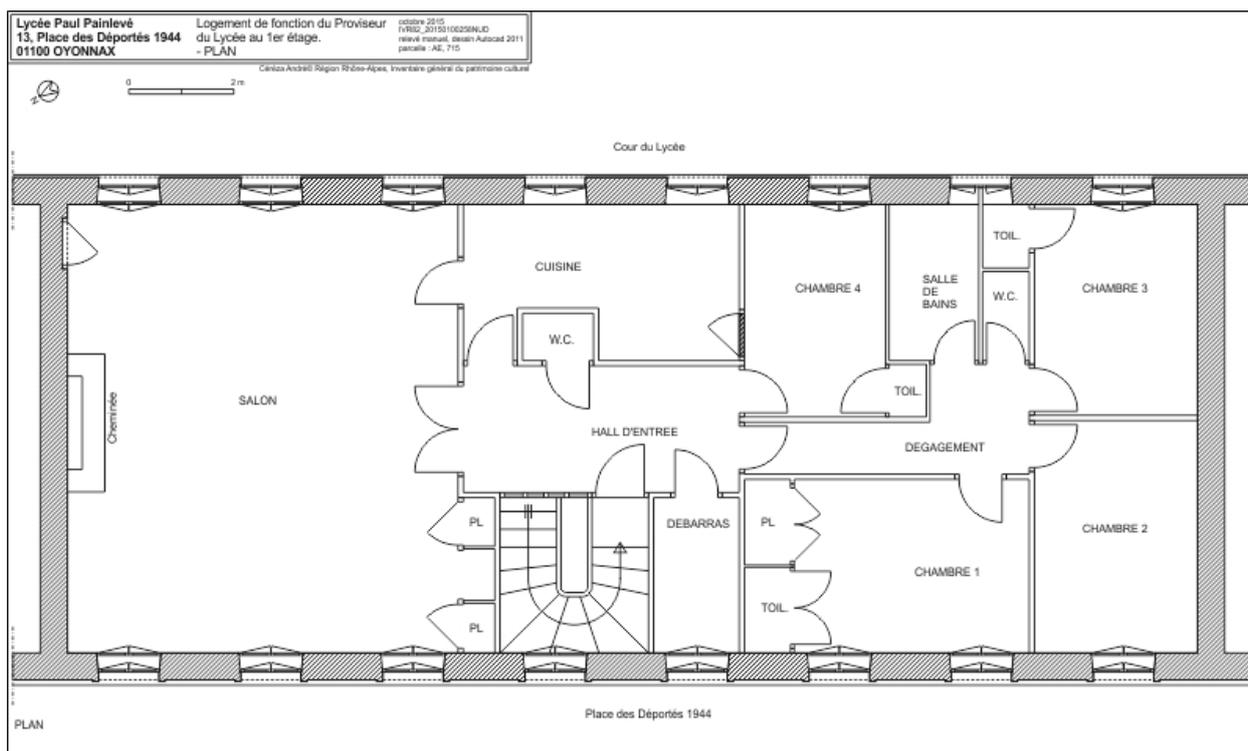
IVR84\_20160100090NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Agence d'architecture UAM

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du logement de fonction du proviseur. Dess. A. Céréza

IVR82\_20150100258NUD

Auteur de l'illustration : André Céréza

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



L'École primaire supérieure, avt 1900 (coll. part)

Référence du document reproduit :

- **Oyonnax. École supérieure / Fleury, éd., cliché Badol. [avant 1900]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (coll. part)**  
**Oyonnax. École supérieure / Fleury, éd., cliché Badol. [avant 1900]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (coll. part)**

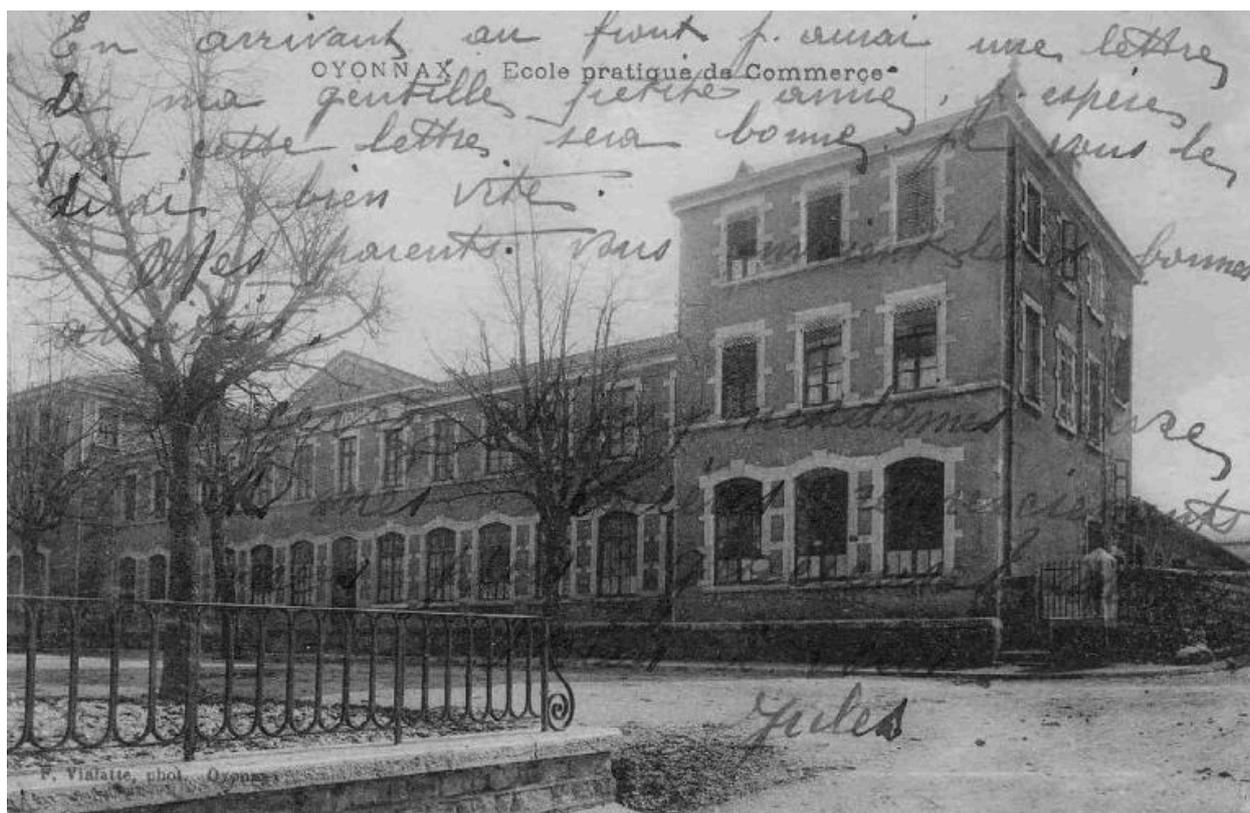
IVR84\_20160100088NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Badol, Fernand Fleury

© Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'école pratique de commerce, ca 1900 (carte post. ancienne, AD Ain 5 Fi 283/33)

Référence du document reproduit :

- **Oyonnax. École pratique de commerce / avant 1900. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (AD Ain. 5 Fi 283/33)**  
**Oyonnax. École pratique de commerce / F. Vialatte phot., ca 1900. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (AD Ain. 5 Fi 283/33)**  
AD Ain : 5 Fi 283/33

IVR84\_20160100073NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : AD Ain, Auteur de l'illustration : François Vialatte

© Archives départementales de l'Ain

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'École nationale des matières plastiques, ap. 1937 (coll. part)

Référence du document reproduit :

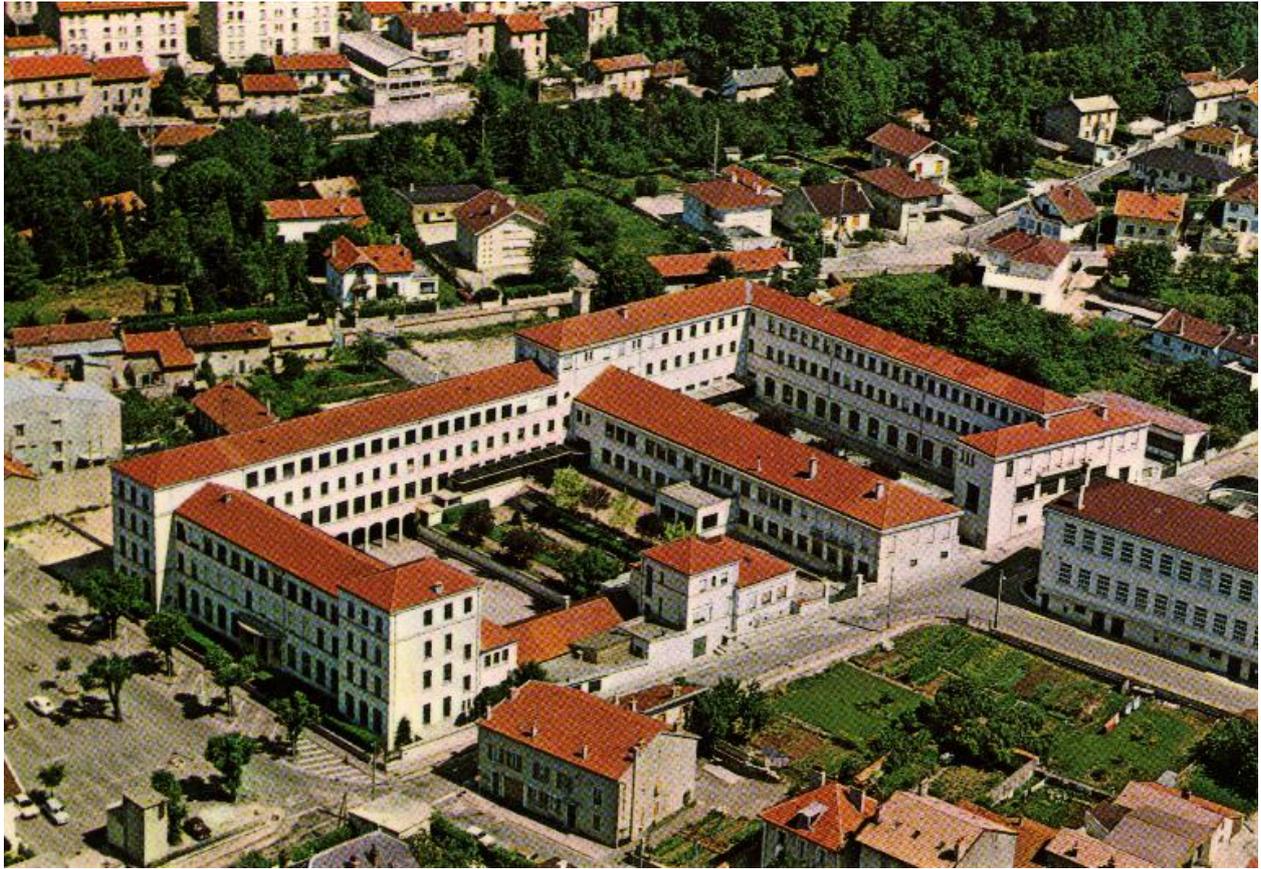
- **Oyonnax. Ain. Alt. 540 m. École Nationale des Matières Plastiques Paul Painlevé / 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (coll. part)**  
**Oyonnax. Ain. Alt. 540 m. École Nationale des Matières Plastiques Paul Painlevé / 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (coll. part)**

IVR84\_20160100089NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du lycée, carte postale, ca 1970 (coll. lycée Paul Painlevée)

IVR82\_20150100088NUCAB

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : ca 1970 ?

© Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La galerie du bâtiment principal en 1983, phot. F. Poupel

Référence du document reproduit :

- **Univers, forme, matière. Le blog de Franck Poupel, sculpteur. Accès Internet : <URL : <http://www.franckpoupel.fr/>>**  
**Univers, forme, matière. Le blog de Franck Poupel, sculpteur. Accès Internet : <URL : <http://www.franckpoupel.fr/>>** (photos reproduites sur la page [http://franck.poupel.free.fr/photos/index.php?twg\\_album=Une+id%E9e+lumineuse](http://franck.poupel.free.fr/photos/index.php?twg_album=Une+id%E9e+lumineuse))

IVR84\_20160100092NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan, Auteur de l'illustration : Frank Poupel

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour et des terrasses en 1983, phot. F. Poupel

Référence du document reproduit :

- **Univers, forme, matière. Le blog de Franck Poupel, sculpteur. Accès Internet : <URL : <http://www.franckpoupel.fr/>>**  
**Univers, forme, matière. Le blog de Franck Poupel, sculpteur. Accès Internet : <URL : <http://www.franckpoupel.fr/>>** (photos reproduites sur la page [http://franck.poupel.free.fr/photos/index.php?twg\\_album=Une+id%E9e+lumineuse](http://franck.poupel.free.fr/photos/index.php?twg_album=Une+id%E9e+lumineuse))

IVR84\_20160100093NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan, Auteur de l'illustration : Frank Poupel

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation principale, vue partielle, ca 1983

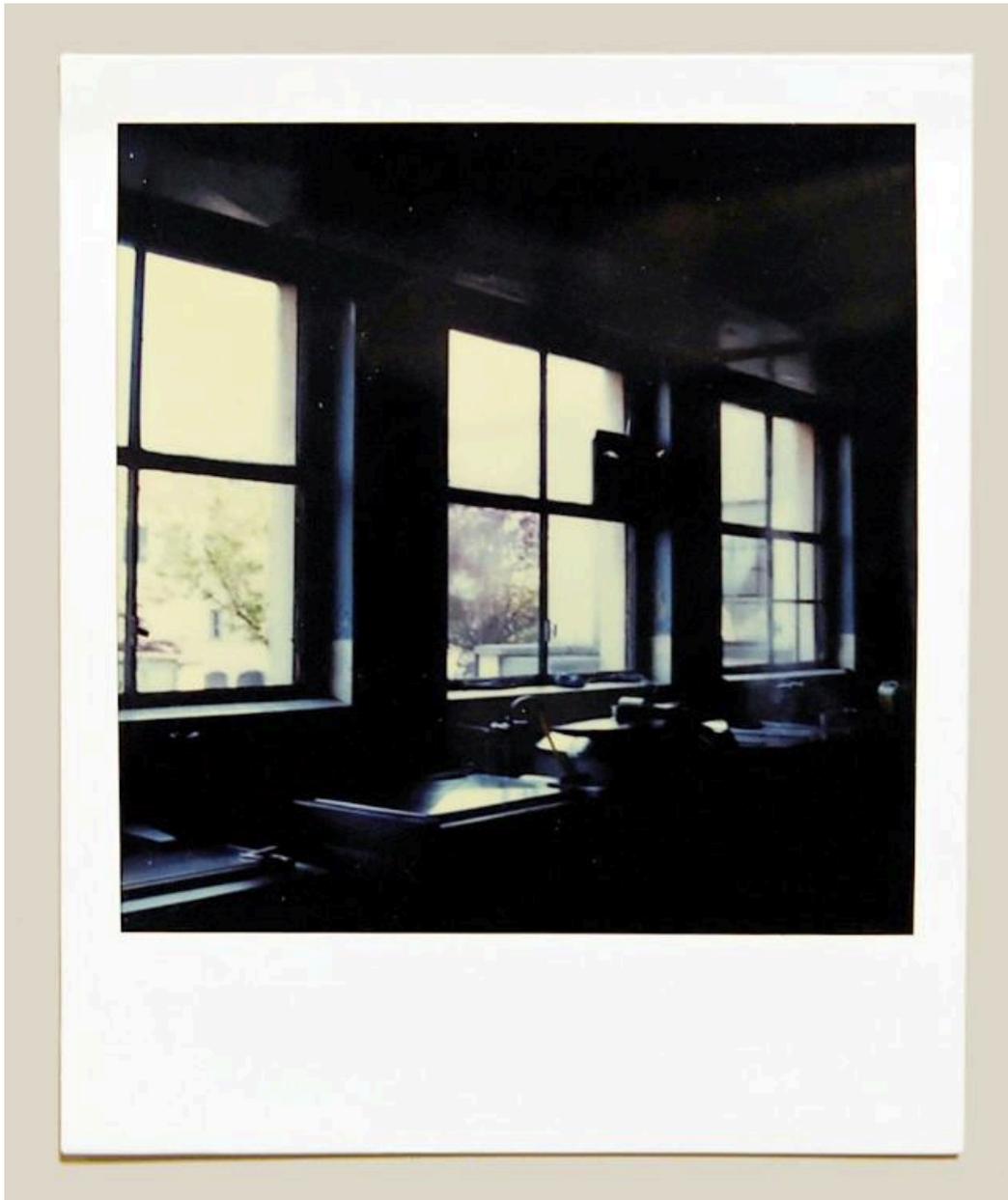
Référence du document reproduit :

- **[Bâtiment de l'administration] / 2 fotogr. coul., 1983 ca (AD Ain, 1045 W 42)**  
**[Bâtiment de l'administration] / 2 fotogr. coul., 1983 ca (AD Ain, 1045 W 42)**  
AD Ain : 1045 W 42

IVR82\_20150100090NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Bâtiment de l'administration, rez-de-chaussée, ca 1983

Référence du document reproduit :

- **[Bâtiment de l'administration] / 2 fotogr. coul., 1983 ca (AD Ain, 1045 W 42)**  
**[Bâtiment de l'administration] / 2 fotogr. coul., 1983 ca (AD Ain, 1045 W 42)**  
AD Ain : 1045 W 42

IVR82\_20150100071NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale

IVR82\_20150100124NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Elévation principale, depuis le nord-ouest

IVR82\_20150100127NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Élévation principale, depuis le sud-ouest

IVR82\_20150100065NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Elévation principale : entrée latérale

IVR82\_20160100084NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation principale, détail de l'ancienne entrée du lycée

IVR82\_20150100131NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Elévation principale, détail de la marquise

IVR82\_20160100085NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation principale, détail de l'imposte de l'ancienne porte d'entrée

IVR82\_20150100066NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Elévation principale, détail des poignées de l'ancienne porte d'entrée

IVR82\_20150100133NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Élévation principale, détail de la corniche

IVR84\_20160100087NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations latérales sud-est, depuis l'est

IVR82\_20160100083NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations latérales ouest rue du Stand, depuis le nord

IVR82\_20160100074NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F, élévation rue du Stand, depuis l'est

IVR82\_20160100082NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations latérales ouest rue du Stand, depuis le sud

IVR82\_20160100076NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Portail donnant accès à la petite cour ; entrée de l'infirmerie

IVR82\_20160100077NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, depuis l'ouest

IVR82\_20160100057NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, détail des balcons

IVR82\_20160100058NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D, élévation ouest, depuis le nord

IVR82\_20160100075NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D, depuis le sud

IVR82\_20160100078NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D, élévation ouest, depuis le sud

IVR82\_20160100079NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment G : extension de 1996, depuis l'entrée du lycée

IVR82\_20160100080NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : extension de 1996 et préau depuis l'entrée du lycée

IVR82\_20160100081NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

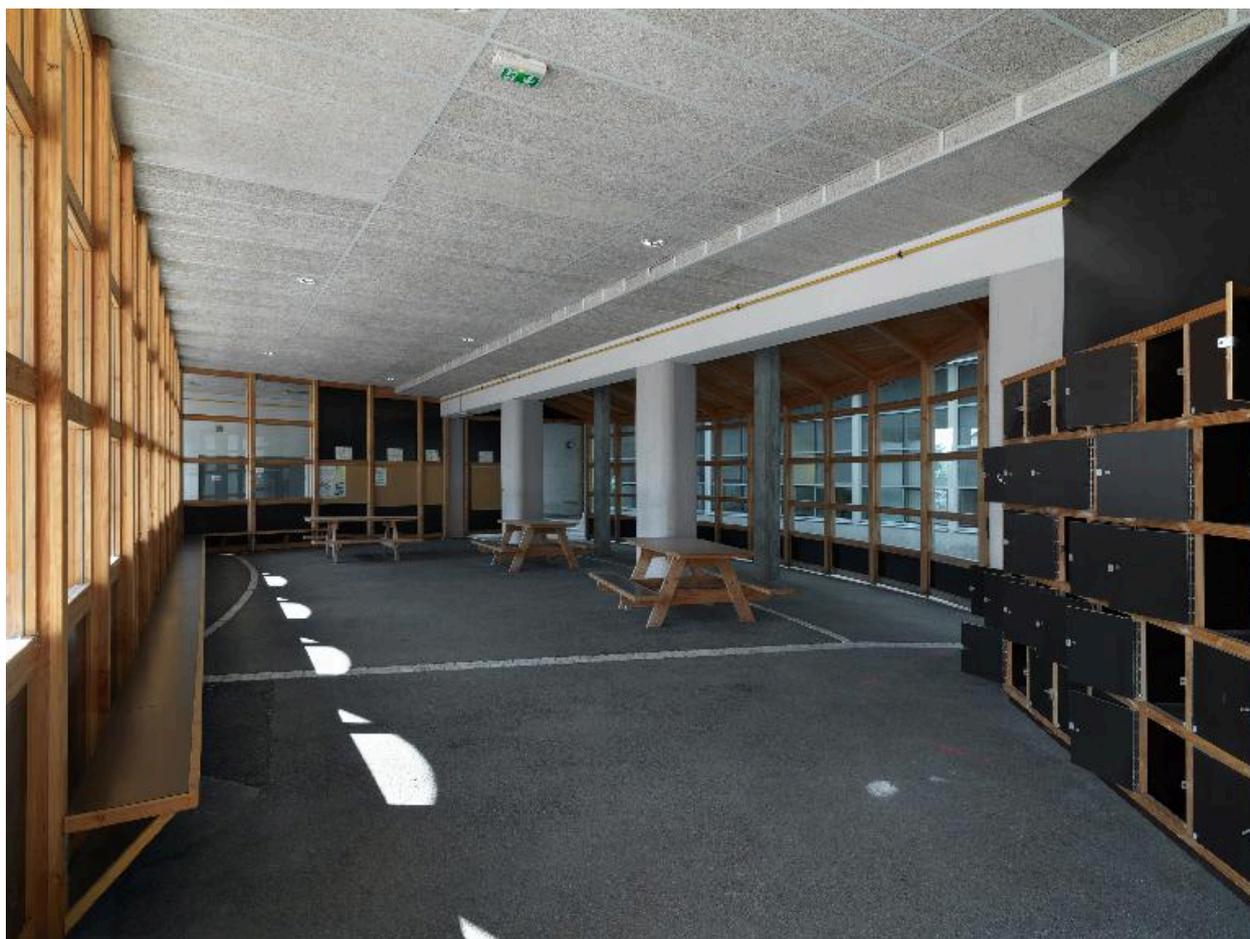


Entrée du préau, depuis le sud

IVR82\_20160100072NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Préau

IVR82\_20150100159NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Grande cour, vue d'ensemble depuis le nord-ouest

IVR82\_20150100137NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Grande cour, vue d'ensemble depuis le sud-est

IVR82\_20150100144NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Grande cour, élévation du bâtiment A

IVR82\_20150100140NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Grande cour, élévation du bâtiment B, depuis le sud-est

IVR82\_20160100030NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grande cour, élévation nord-est, depuis la 1ère terrasse

IVR82\_20160100032NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grande cour, vue d'ensemble depuis le nord-ouest

IVR82\_20160100045NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

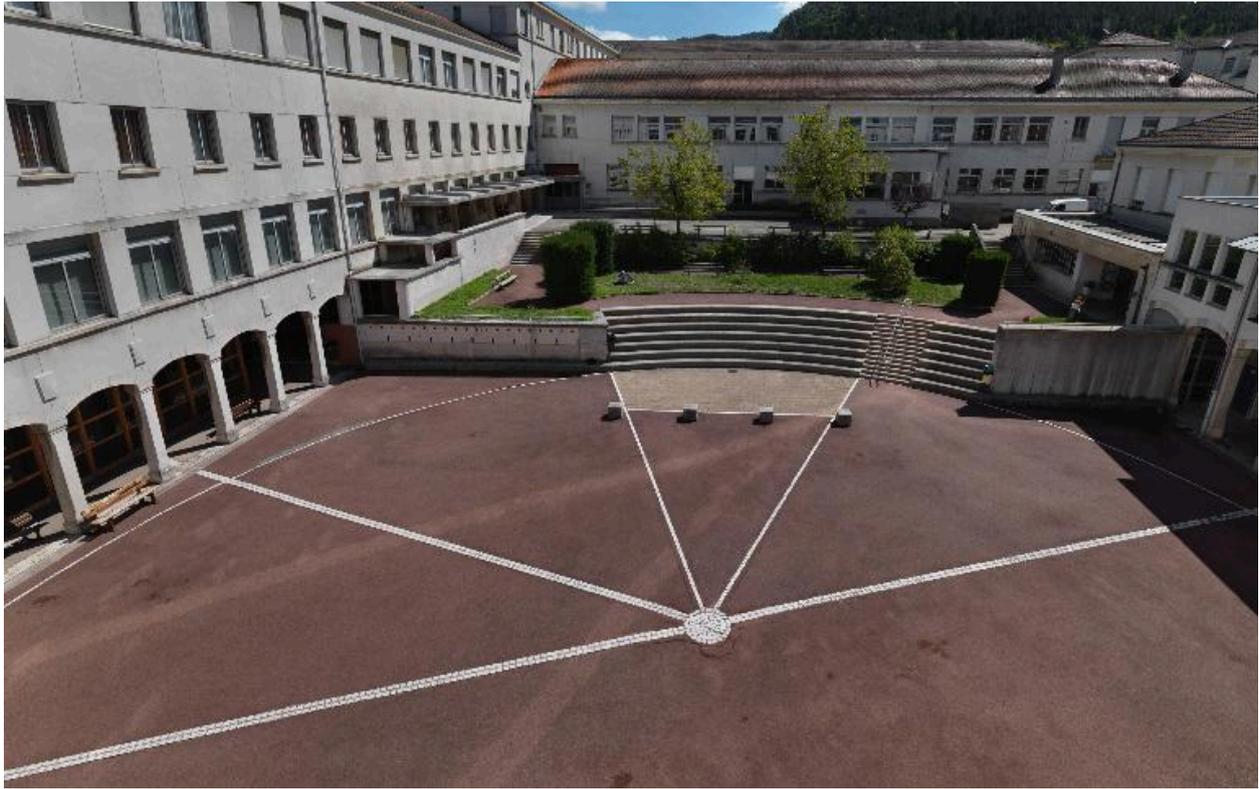


Bâtiment F, élévation sur cour

IVR82\_20160100065NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grande cour, vue d'ensemble depuis le nord-ouest, avec tracé au sol de l'impact de la bombe tombée sur le lycée le 13 juillet 1944

IVR82\_20150100148NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Grande cour, détail du pavement situant l'impact de la bombe du 13 juillet 1944

IVR82\_20160100031NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie sur cour longeant le bâtiment A, depuis le nord-ouest

IVR82\_20160100064NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grande cour, galerie longeant le bâtiment B, depuis le sud

IVR82\_20160100069NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

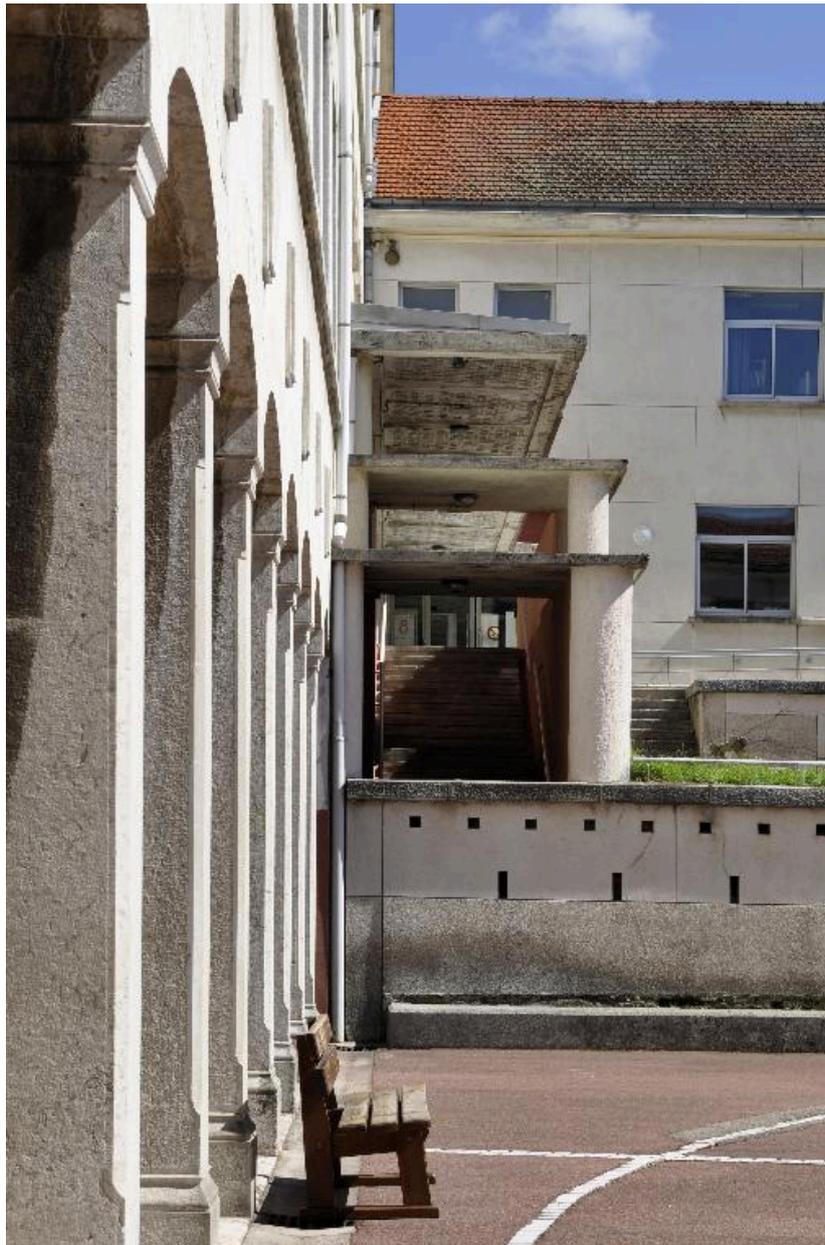


Grande cour, partie sud-est : galerie longeant le bâtiment B, montée d'escalier couverte et bâtiment E au fond

IVR82\_20160100047NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Montée d'escalier couverte, détail

IVR82\_20160100046NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

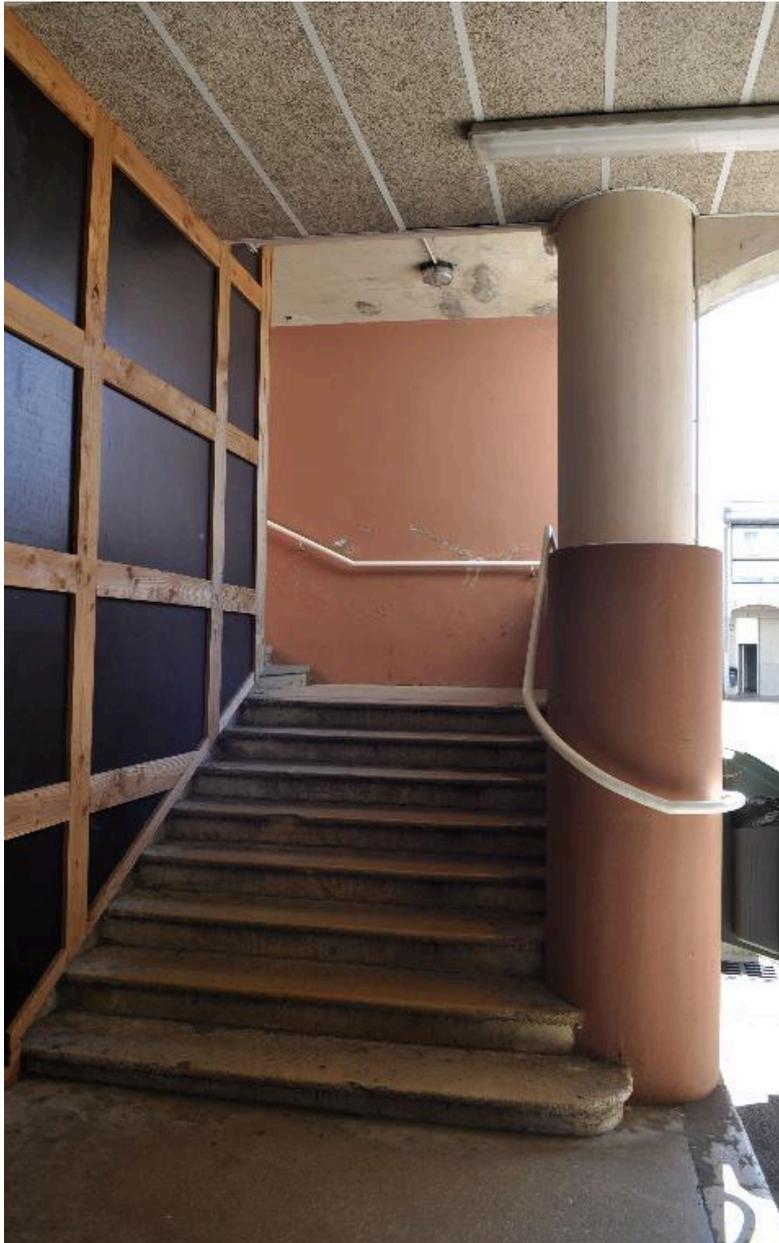


Escalier couvert longeant la grande cour, depuis l'ouest

IVR82\_20160100071NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

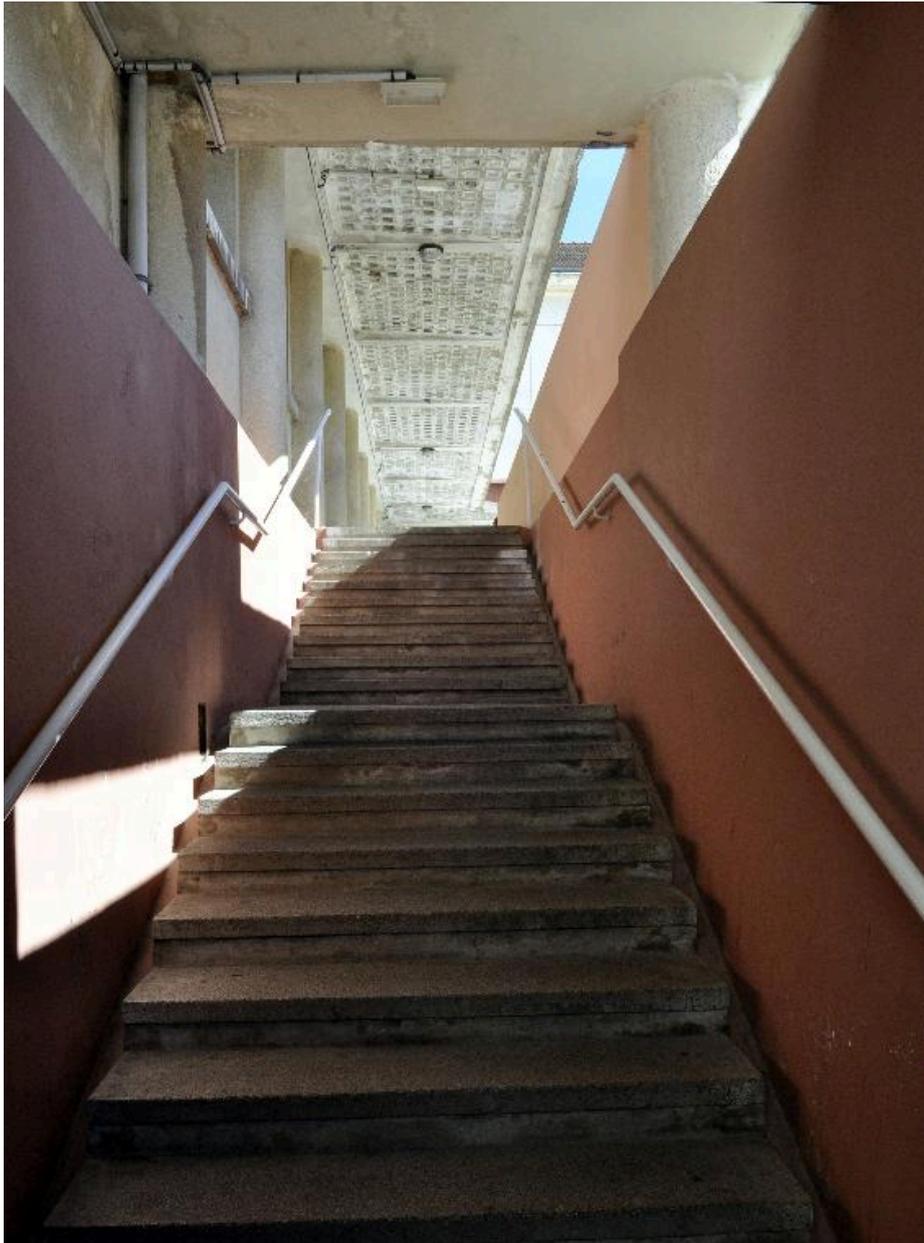


Départ de l'escalier reliant les cours en terrasse, sous le préau

IVR82\_20160100048NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

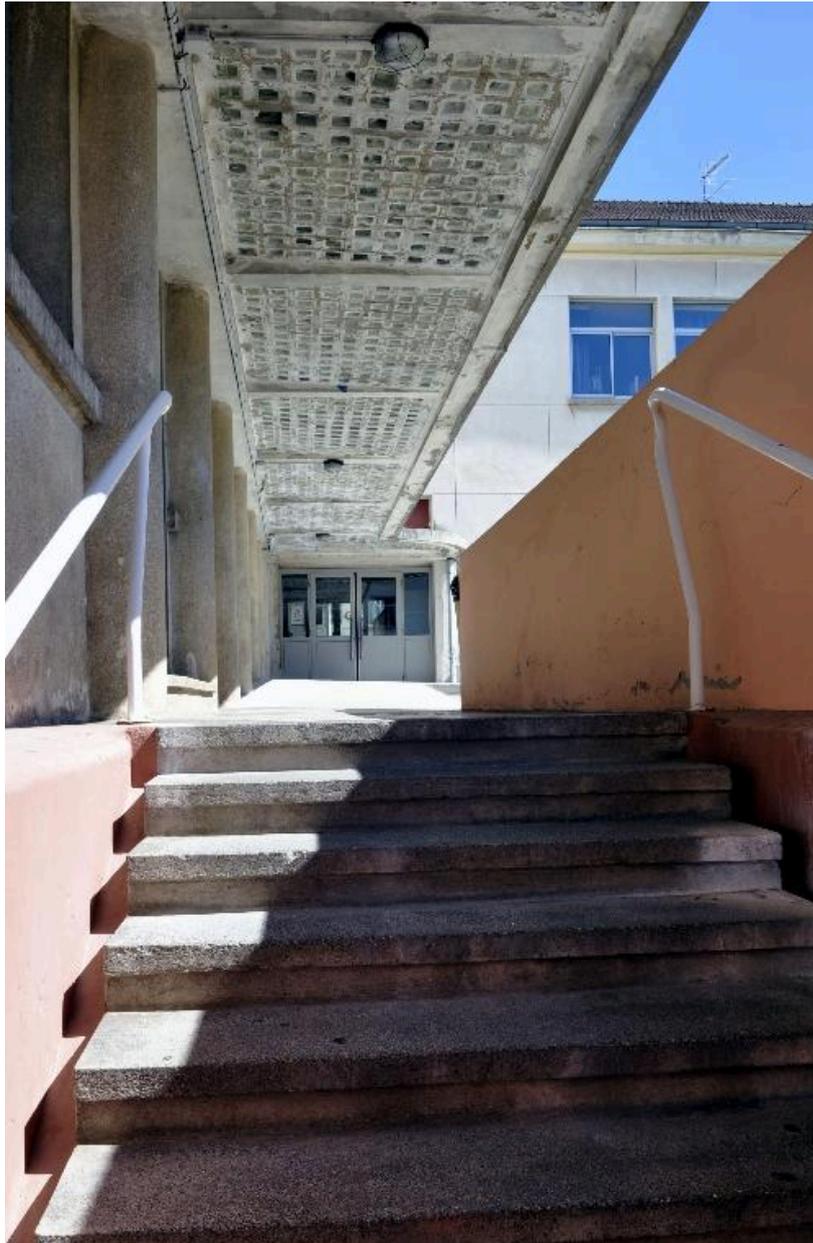


Escalier couvert reliant les cours, 2e volée

IVR82\_20160100049NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier couvert, dernière volée, et auvent protégeant l'entrée du bâtiment B

IVR82\_20160100060NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Montée d'escalier reliant les deux cours, vue depuis le palier supérieur, et auvent en briques de verre et ciment

IVR82\_20150100087NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : rez-de-chaussée sur cour

IVR82\_20160100052NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Auvent bâtiment B et entrée bâtiment E

IVR82\_20160100053NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Auvent du bâtiment B : détail (altérations)

IVR82\_20160100054NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grande cour (terrasse), angle est : bâtiments B et E

IVR82\_20160100059NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, élévation sur cour, vue partielle depuis la 1ère terrasse

IVR82\_20160100070NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Petite cour, depuis le sud-ouest

IVR82\_20150100250NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Petite cour, vue depuis le sud-est

IVR82\_20150100254NUCQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Petite cour, angle nord : détail de la marquise et porte ouvrant sur le bâtiment principal

IVR82\_20150100257NUCQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Préau joignant le bâtiment F à l'infirmerie

IVR82\_20160100055NUC

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Préau joignant le bâtiment F à l'infirmerie, détail de la couverture en béton et briques de verre

IVR82\_20160100056NUC

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne porte d'entrée du lycée, depuis l'intérieur

IVR82\_20150100081NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

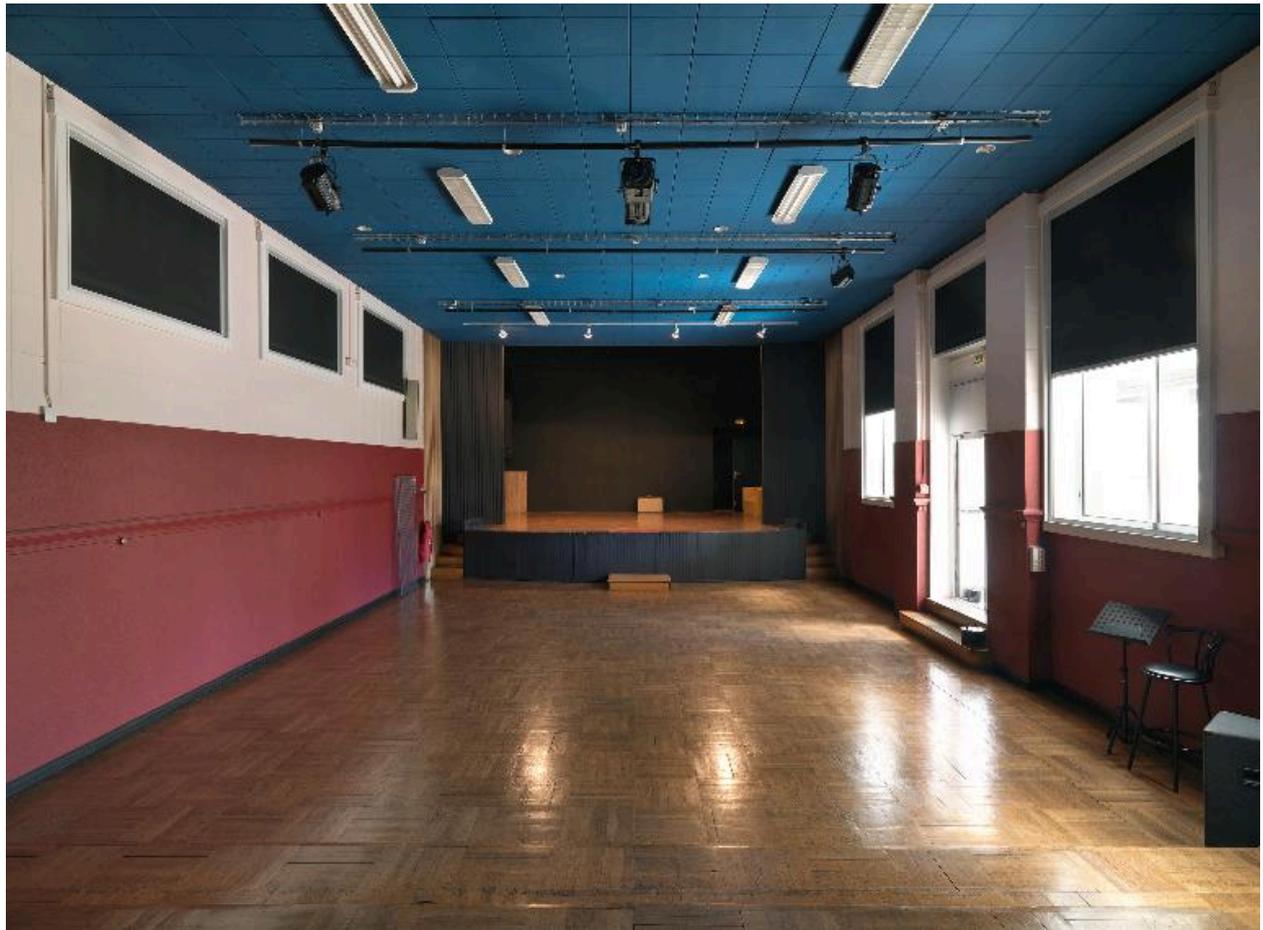


Bâtiment principal : vestibule

IVR82\_20150100222NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Bâtiment principal, rez-de-chaussée : salle de spectacle, depuis l'ouest

IVR82\_20150100153NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Bâtiment principal, 1er étage : CDI

IVR82\_20150100248NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

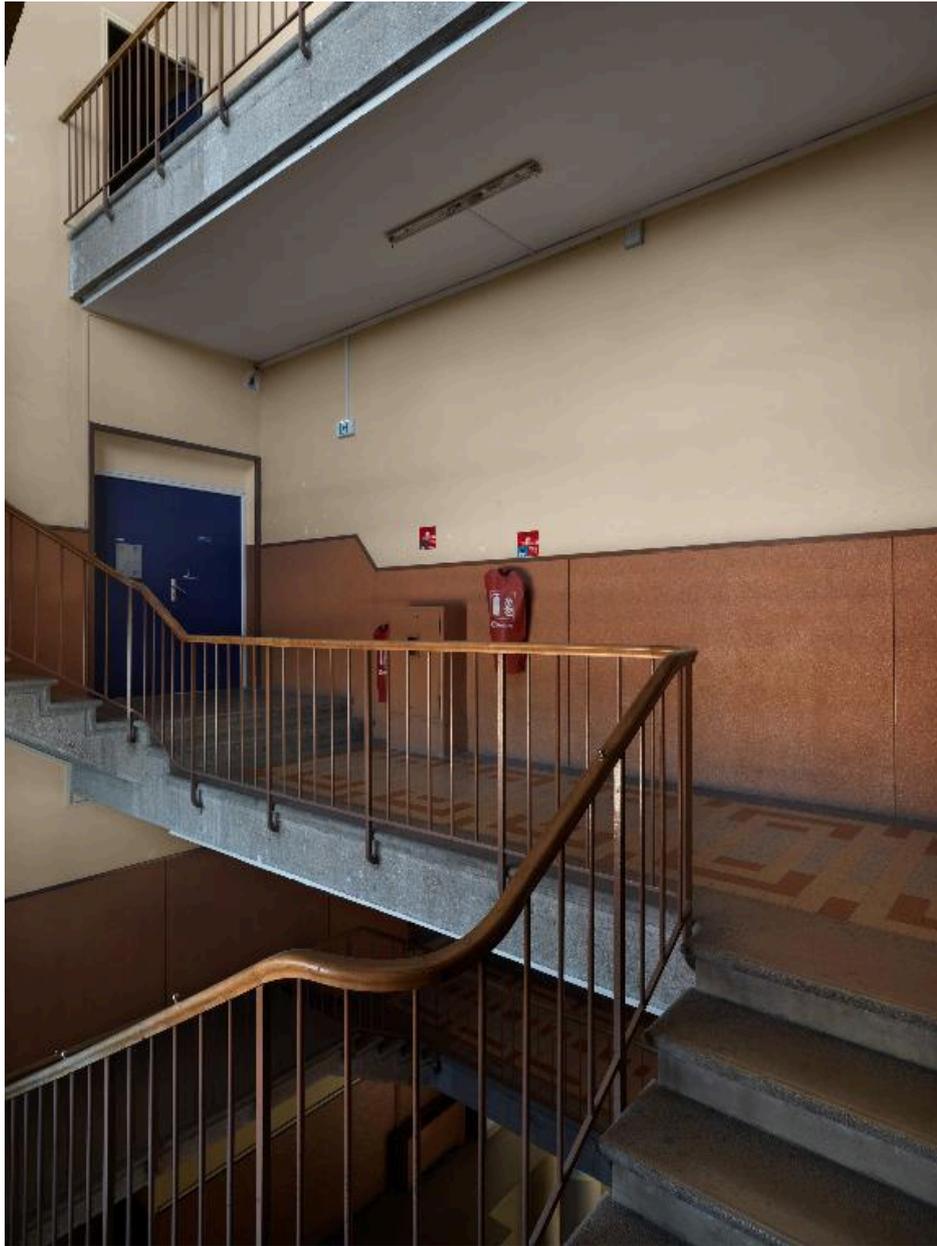


Bâtiment principal : départ de l'escalier

IVR82\_20150100226NUCQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment principal : escalier, détail d'un palier

IVR82\_20150100236NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

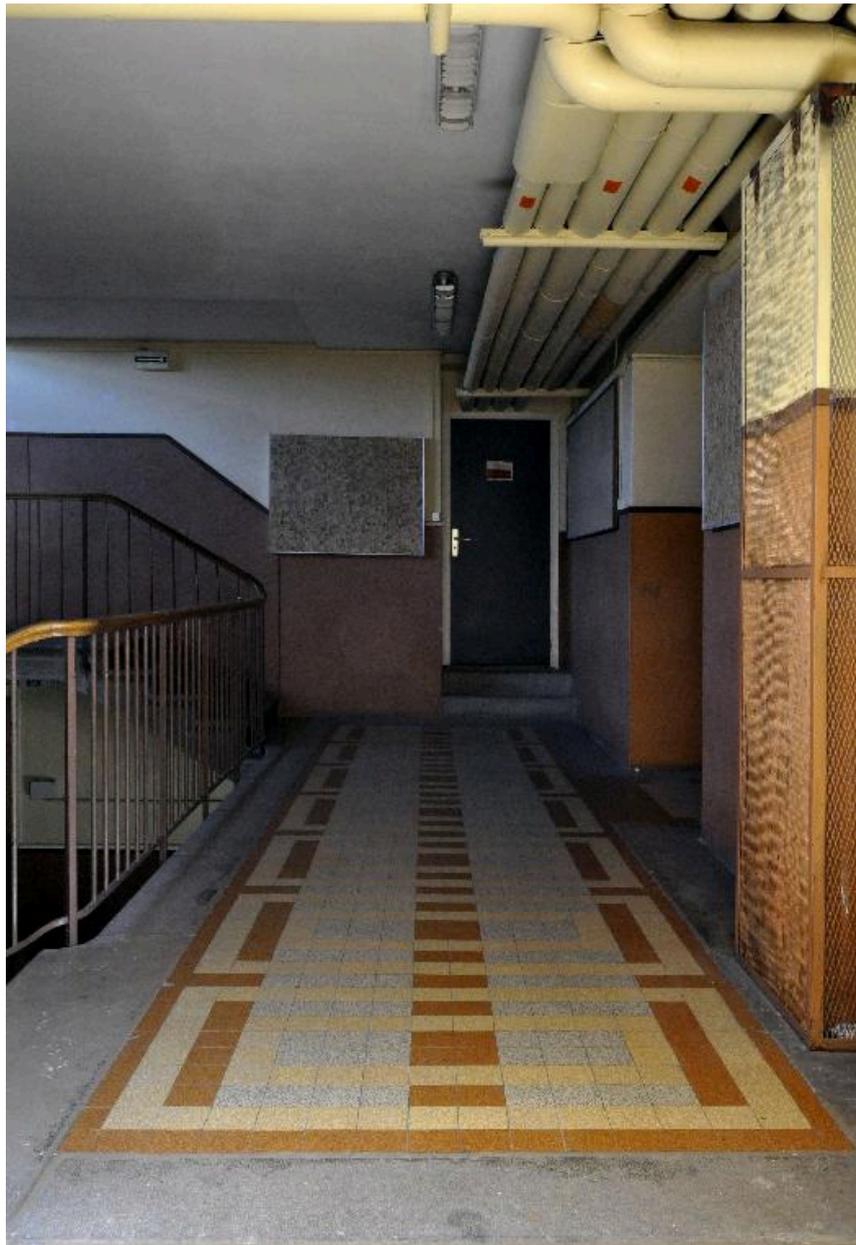


Bâtiment principal : cage d'escalier, depuis le haut

IVR82\_20150100245NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Bâtiment principal : escalier, détail du palier du 1er étage

IVR82\_20160100061NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment principal : escalier, 2e révolution

IVR82\_20150100232NUCQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment principal : escalier, dernière révolution

IVR82\_20150100240NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

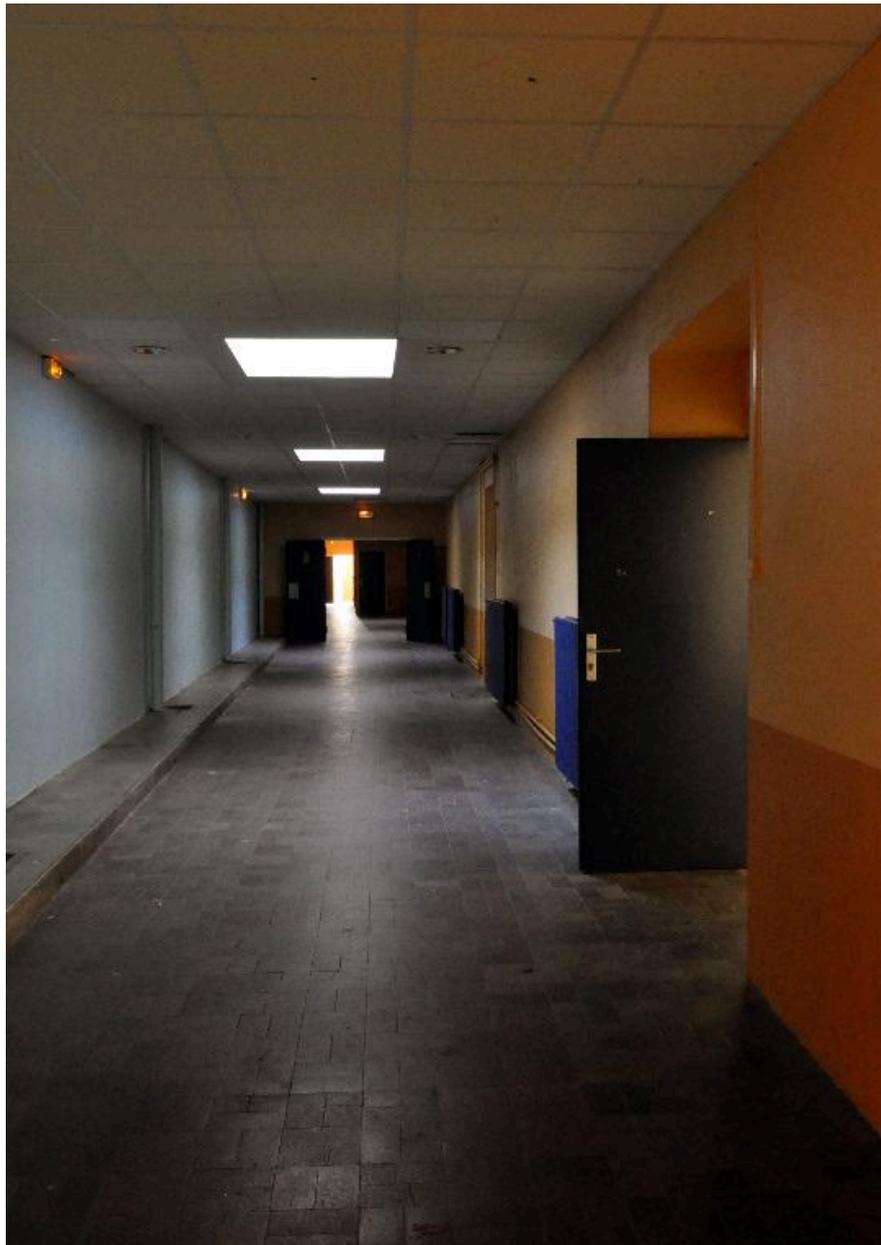


Bâtiment D, rez-de-chaussée formant préau

IVR82\_20160100062NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D, couloir du rez-de-chaussée

IVR82\_20160100063NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestibule de l'ancienne entrée du lycée

IVR82\_20150100212NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestibule de l'ancienne entrée principale et escalier desservant le logement du proviseur, depuis l'ouest

IVR82\_20150100214NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Vestibule de l'ancienne entrée principale et escalier desservant le logement du proviseur, depuis l'est

IVR82\_20150100080NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

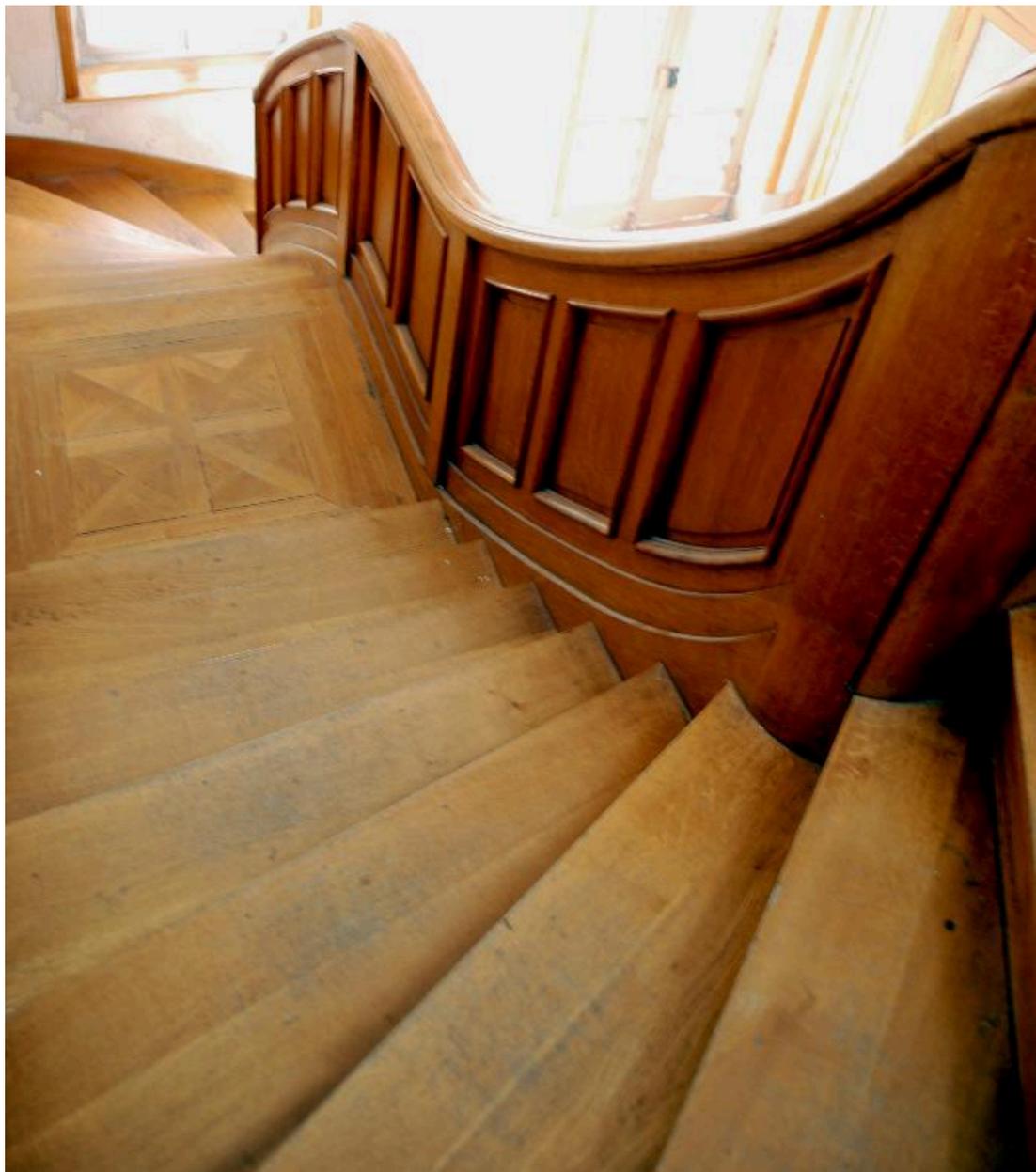


Escalier desservant l'appartement du proviseur, vu depuis le bas

IVR82\_20150100083NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier desservant l'appartement du proviseur, vu depuis le haut

IVR82\_20150100068NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Escalier desservant l'appartement du proviseur, partie supérieure

IVR82\_20150100197NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Appartement du proviseur : vestibule

IVR82\_20150100189NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Appartement du proviseur : salon, depuis le nord-est

IVR82\_20150100162NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Appartement du proviseur : salon, depuis le nord-ouest

IVR82\_20150100170NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

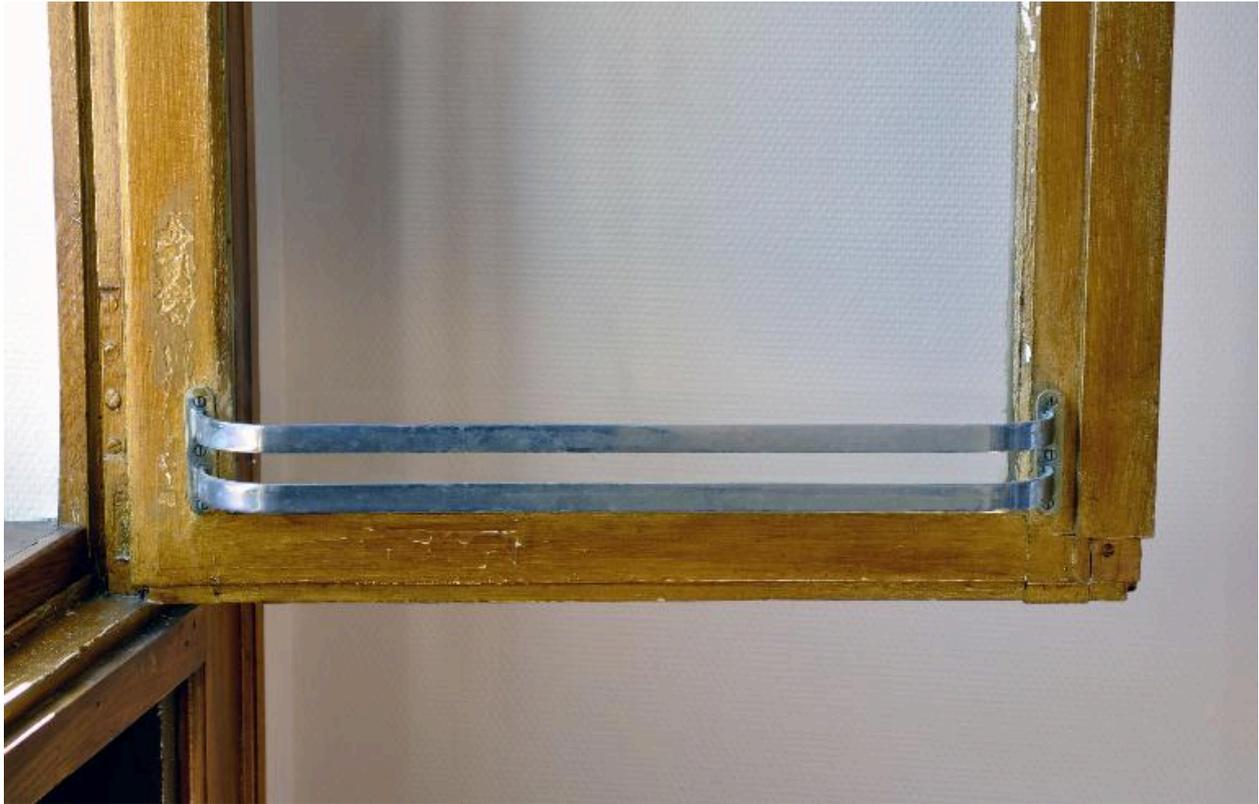


Appartement du proviseur : fenêtre

IVR82\_20160100067NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement du proviseur : fenêtre, détail

IVR82\_20160100068NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation